

Traits d'agences

L'actualité des agences d'urbanisme

Supplément au n° 137 de **traits urbains**, le magazine de l'immobilier et de la ville (ne peut être vendu séparément).



**PAS DE RÉORIENTATION ÉCOLOGIQUE
SANS RECOMPOSITION CULTURELLE
DES TERRITOIRES**

PORTRAITS

Patricia Pelloux
Flamme olympique

Grégory Bernard
La culture de la transition



43

AUTOMNE 2023

La culture, facteur fondamental de transformation

Les urgences écologiques obligent à questionner fondamentalement le dualisme entre nature et société, entre non-humains et humains, ce « grand partage » et socle philosophique de la modernité occidentale, qui trouve aujourd'hui ses limites pour construire une société habitable dans les limites des ressources de la planète.

Accueillie à Clermont-Ferrand et dans le Massif Central en novembre 2023, la 44^e rencontre des agences d'urbanisme pose au centre de son questionnement que réussir les transitions auxquelles nous devons faire face est aussi un chantier de profonde transformation de nos pratiques et représentations culturelles. Les enjeux scientifiques, les leviers économiques, sociaux et politiques sont largement débattus et mobilisés pour accélérer les mutations, mais quelle place pour les leviers de la culture ?

Souvent proposée comme 4^e pilier de développement durable, la culture au sens large n'a pas encore été totalement reconnue comme un facteur fondamental de transformation face aux enjeux écologiques et sociaux. Par le croisement des regards, la 44^e rencontre éclairera les facettes multiples de ces métamorphoses culturelles qui, souvent pionnières, représentent des « avant-gardes » d'actions concrètes, mais aussi des facteurs puissants de mise en lien.

En prélude à ces débats, ce numéro de *Traits d'agences* offre un aperçu de ces mouvements à travers des travaux récents des agences d'urbanisme. Ces transformations, discrètement à l'œuvre par les cultures, se révèlent territoriales, écosystémiques, patrimoniales, prospectives, inventives, participatives, délibératives... Elles intéressent les acteurs locaux, nationaux, comme européens, pour revivifier les stratégies territoriales.

Brigitte Bariol-Mathais
Déléguée générale de la Fnau

TRAITS D'AGENCES actualité des agences d'urbanisme, supplément au numéro 137 de Traits urbains, le magazine de l'immobilier et de la ville (ne peut être vendu séparément) - Editeur : Innovapresse - 15 avenue de la Grande Armée - 75116 Paris - Tél.: 01 48 24 81 20 - www.innovapresse.com - RCS Paris B 329 255 566 - ISSN : 1776-9604 - Commission paritaire: 0324 T 87608 - Directeur de la publication: Gaël Chervet - Traits d'agences est réalisé en partenariat avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme: 22 rue Joubert, 75009 Paris - Tél. 33 (0)1 45 49 32 50 - www.fnau.org - Pilotage éditorial: Brigitte Bariol-Mathais, Karine Hurel (FNAU), Marie-Christine Vatov (Innovapresse). Ont participé à ce numéro: Philippe Bachman (la Comète), Nawel Bab-Hamed (UrbaLyon), Paul Beaucé (AUD), Raphaël Besson (PACTE-CNRS), Carole Bogaert (Aula), Éric Citerne (AUDC), Stéphane Cordobes (AUCM), Laurent Couture (Agam), Lucie Delahaye (AUD), Vincent Escartin (AURG), Oriane Faure (UrbaLyon), Cécile Galatto (Audap), Alexandre Labasse (Aurap), Corinne Langlois, Ministère de la Culture, Anne-Lise Maicherak (Aurav), Vincent Moulin (Audatvar), Amélie Miqueau (AURG), Sylvie Nguyen (Adulm), Patricia Pelloux (Aurap), Magali Pinon-Leconte (Ministère de la Transition), Laurent Renavand (AGUR), Sébastien Rolland (UrbaLyon), Janine Ruf (Adeus), Pauline Sirot (Ministère de la Transition), Emmanuelle Thenot ('Opua) - Conception graphique: Laëtitia Loas-Orsel - Directeur artistique: Maxime Buot - Maquette: Maxime Buot - Abonnement annuel à Traits urbains: 139 € TTC (8 numéros) - 25 € le numéro - TVA: 2,1 % - Renseignements et abonnements: abonnement@innovapresse.com - Imprimeur: Chirat - Dépôt légal: à parution. En couverture: © DoubleSalto - AUCM

Traits d'agences

AUTOMNE 2023

BRÈVES D'AGENCES PUBLICATIONS **3 6**

DOSSIER **7**
**NO CULTURES, NO FUTURES
PAS DE RÉORIENTATION ÉCOLOGIQUE
SANS RECOMPOSITION CULTURELLE
DES TERRITOIRES**

- ▶ Ministère de la Culture : il nous faut réintroduire la capacité à aménager en reflétant notre culture **8**
- ▶ Ministère de la Transition écologique : la culture, un levier incontournable pour la réussite de la transition écologique **9**
- ▶ Saint-Omer : associer culture et aménagement territoriale : le label Pays d'art et d'histoire au sein d'une agence d'urbanisme **10**
- ▶ Strasbourg : le patrimoine en question, retour d'expérience et perspectives **11**
- ▶ Toulon : réhabilitation du centre-ville et acteurs culturels, émergence et pérennisation d'un mode de faire coopératif inspirant **12**
- ▶ Dunkerque : la Halle aux sucres, lieu d'émulation entre experts et citoyens, pour une culture partagée de la ville durable **13**
- ▶ Marseille : l'écosystème « tiers-lieux », creuset de la ville en transition **14**
- ▶ Polynésie française : replacer les usages du littoral dans la culture d'habiter **15**
- ▶ Avignon : Le végétal pour aménager les espaces et éveiller les esprits **16**
- ▶ Chalons-en-Champagne : « War on screen », un festival de cinéma ancré dans la mémoire du territoire **17**
- ▶ Artois : « 280 000 Super-Habitants aux super-pouvoirs pour inventer demain » **18**
- ▶ Grenoble : Isère 2030, ancrer la démarche prospective dans les territoires **19**
- ▶ Lille : « Imaginons nos futurs » - La métropole lilloise en 2051... La science-fiction au service de la prospective **20**
- ▶ Lyon : appréhender les transitions par l'approche culturelle **21**
- ▶ Pau-Bayonne : le Projet de Territoire comme boussole pour aborder les transitions **22**
- ▶ Lyon : interculturalité et accroissement des incertitudes, quels rôles pour les institutions et les professionnels de la cité ? **23**
- ▶ Pour une approche culturelle des transitions territoriales ? **24**
- ▶ Paris : l'Atlas des lieux culturels du Grand Paris, et si la culture devenait circulaire ? **25**

PORTRAITS

- ▶ Patricia Pelloux **26**
- ▶ Grégory Bernard **27**

GRENOBLE**Grand A Le Mag #6 (des)amours de ville(s) est paru**

Son ambition: explorer globalement et localement (sur les territoires grenoblois) le mythe de l'urbaphobie en période de crise. Qu'entend l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise par ce terme qui pourrait prêter à polémique ? C'est incontestable, nous sommes dans une civilisation des métropoles et des villes, confrontées à des défis et à des responsabilités immenses. Par leurs poids et leurs réseaux, elles sont en première ligne pour faire face à l'urgence temporelle et structurelle des transitions. Malgré des études étayées et circonstanciées, ce constat ne va apparemment pas de soi...

Il est impératif de s'intéresser à la manière dont se pensent et se préparent la ville et les territoires de demain, dans toute leur diversité (urbain, périurbain, rural, montagnard). C'est ce à quoi s'évertue ce numéro de GrandA Le Mag, en cochant quelques cases qui le structurent modestement [Constater - Repenser - (ré)Concilier - (Se)Dépasser] - (P)réparer] et font l'objet d'une grande diversité d'articles, d'interviews et de reportages. À travers ces regards et paroles croisés, reflets d'une réalité diverse et complexe, Le Mag est guidé par une nécessité: celle de (se) comprendre, de s'écouter, de coopérer, de se réinventer et d'agir, pour mieux répondre aux attentes de tou-te.s les habitant-e.s, dans les villes et ailleurs, en laissant de côté les faux débats. ■

<https://grand-a.aurg.org>

**LE HAVRE****Un nouveau format d'illustration pour faciliter la compréhension des dispositions réglementaires**

L'Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine a développé un nouveau format d'illustration visant à renforcer l'accompagnement de ses partenaires dans la compréhension des dispositions réglementaires liées à la planification. Cette approche visuelle, sous forme de tuiles isométriques, permet une meilleure appréhension des réglementations complexes et constitue un support de discussions pour les différents acteurs impliqués dans l'élaboration des projets d'aménagement.

À ce jour, trois illustrations ont été réalisées en collaboration avec le graphiste Matthieu Nivesse, évoquant des sujets au cœur des enjeux actuels de la planification: Zéro Artificialisation Nette, Règlement Local de Publicité Intercommunal, et loi Littoral. Cette dernière présente les grands principes d'urbanisation et les notions à prendre en compte sur les secteurs concernés par la loi Littoral, qui veille à garantir un équilibre entre préservation des espaces naturels, développement économique et développement résidentiel. Quelles sont les zones à enjeux ? Quelles règles de construction s'y appliquent ? L'illustration facilite la prise de décisions éclairée pour des projets d'aménagement du littoral respectueux des contraintes légales. ■

**DUNKERQUE, SAINT-OMER ET BOULOGNE-SUR-MER****Les études stratégiques du Pôle métropolitain de la Côte d'Opale**

En lien avec la nouvelle feuille de route du pôle métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO), son président a proposé aux onze EPCI de se saisir des grands enjeux stratégiques que les intercommunalités seules n'ont pas les moyens de traiter. Trois thématiques ont été retenues: la mobilité, la santé et le changement climatique. Jusqu'en 2025, les agences d'urbanisme littorales (AUD, AGUR et BDCO) seront mobilisées pour réaliser ces travaux, et bénéficient d'un budget dédié.

L'étude mobilité portera sur l'analyse critique des parcours (tous modes confondus - temps de trajet, rupture de charge...) du domicile vers le lieu de travail pour les actifs, le lieu d'études pour les étudiants, et les lieux touristiques pour les touristes. Un deuxième volet consistera en la création d'une base de données sur les flux touristiques de la Côte d'Opale. L'étude santé comprend deux volets. Le premier est consacré à la réalisation d'un état de santé des populations et une analyse de l'accès aux soins et aux services de santé. Le deuxième volet portera sur la coordination des groupements hospitaliers territoriaux.

Enfin l'étude sur le changement climatique portera sur l'acculturation des élus et habitants. L'ambition est de partager les impacts prévisibles du changement climatique sur les territoires afin de faciliter le « passage à l'acte ». Le second volet portera sur l'identification des acteurs du changement climatique (« qui fait quoi ») et des thématiques « orphelines » afin d'écrire une stratégie - feuille de route adaptation et/ou atténuation. Ces études sont l'illustration d'un partenariat renouvelé avec les trois agences d'urbanisme qui relèvent ensemble le défi d'apporter expertise et compétence au réseau de territoires que représente le PMCO. ■

OISE-LES-VALLÉES**« Aujourd'hui, nous sommes venus vous parler d'inondation »**

L'Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées, le service de Prévention des risques majeurs de la Ville de Creil, l'Entente Oise-Aisne et le SDIS de l'Oise se sont associés pour sensibiliser les populations au risque d'inondation. Ces moments ont été organisés dans le cadre du projet européen Interreg BRIC dont les objectifs consistent à réduire la vulnérabilité des populations et à rendre celles-ci plus autonomes et plus résilientes en améliorant leur perception des risques. Les interventions se sont déroulées sous forme d'ateliers ludiques d'une demi-journée. Elles ont permis aux enfants d'acquérir des bases sur le risque et les bons réflexes à adopter en cas de crue. L'intervention a débuté par une présentation participative avec les équipes pédagogiques, le sapeur-pompier et les élèves afin d'aborder les notions de bassin versant, du phénomène des crues et du risque d'inondation. Des balades urbaines ont aussi été proposées aux personnes âgées des Ehpad afin de renseigner les participants sur le phénomène des crues et les conséquences des inondations, de présenter les moyens mis en œuvre pour limiter ce risque et d'expliquer le fonctionnement de la gestion de crise. Elles ont aussi été l'occasion de faire appel à la mémoire des participants sur d'éventuels épisodes d'inondation qu'ils auraient vécus personnellement et de partager la culture du risque entre tous. ■



Classe de CE2 – CM1 École élémentaire Charles Somasco à Creil.

© Oise-les-Vallées

PAU-BAYONNE**L'interterritorialité: un outil au service des territoires**

Près de 50 acteurs du territoire ont répondu présents à l'invitation de l'AUDAP pour réfléchir collectivement à un espace de dialogue interterritorial. Objectifs : s'initier au sujet complexe de l'interterritorialité, échanger sur des exemples de coopération et surtout donner la parole aux acteurs ! Trois temps ont permis à Véronique Mabrut, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, Gilles L'Hermitte du club « Décentralisation & Habitat Bretagne », et Fabien Daumark de l'Agence d'urbanisme de la Région Grenobloise, d'apporter des témoignages à la fois éclairants, riches et complets. En amont et en aval de ces temps, Marie-Christine Jaillet, directrice de recherche CNRS au Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST), responsable scientifique POPSU Métropoles, a joué le rôle de grand témoin en apportant un regard d'experte nécessaire à une meilleure compréhension des relations entre les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux, des notions d'interdépendance et de solidarité... puis en développant des exemples de dialogues interterritoriaux de coopération, et des pistes et moyens sur lesquels peuvent s'appuyer les acteurs locaux. Au cours de son intervention, Marie-Christine Jaillet précisait que « nous ne savons plus travailler par thématiques séparées, il faut transcender les limites de dialogue et les limites géographiques ». Par ce « forum », l'Agence pose avec succès les premiers jalons d'une réflexion interterritoriale de l'Axe Adour / Sud-Aquitain. Une deuxième étape s'ouvre : elle s'appuiera notamment sur des éléments recueillis dans les actes du « forum » disponibles en libre téléchargement sur le site de l'AUDAP. ■



© AUDAP

RENNES**Prospective sur le vieillissement de la population**

Comme partout en France, la métropole rennaise sera confrontée au vieillissement de sa population à l'horizon 2040. Ce phénomène est alimenté par l'arrivée à ces âges des générations nombreuses des baby-boomers et par la poursuite de l'allongement de l'espérance de vie. D'après les projections démographiques de l'Insee réalisées en 2018, 19 % des métropolitains auront plus de 65 ans en 2040 contre 16 % aujourd'hui, soit 34 000 de plus. Les seniors ne constituant pas un groupe homogène, les enjeux liés au vieillissement vont également évoluer dans le temps. Si au cours des 10 dernières années la croissance des seniors a été portée par les jeunes retraités, à horizon 2030, ceux-ci auront atteint la tranche d'âge 75-84 ans, où les premiers signes de fragilité apparaissent, nécessitant l'adaptation des logements et le recours aux services à domicile. À horizon 2040, les seniors de plus de 85 ans seront deux fois plus nombreux qu'aujourd'hui, interrogeant la capacité du territoire à accompagner la perte d'autonomie. Pour analyser les enjeux du vieillissement de la population et leurs impacts sur les politiques publiques, notamment en termes d'économie locale et de marché de l'habitat, l'Audiar, l'agence d'urbanisme de Rennes, a engagé des travaux prospectifs. Une série de cinq notes a été réalisée pour alimenter les réflexions menées dans le cadre de la révision du Programme local de l'habitat de Rennes Métropole sur la réponse aux besoins des aînés et accompagner la démarche Rennes Métropole Amie des Aînés. Le diagnostic qui dresse l'état des lieux des caractéristiques des aînés du territoire est complété par un éclairage sur la silver économie, l'économie au service des seniors. ■

www.audiar.org/publication/demographie-et-habitat/vieillessement

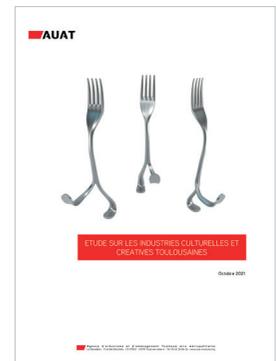


© Adobe Stock

TOULOUSE**10 ans d'étude des industries culturelles et créatives de la métropole toulousaine**

Combien d'emplois sont générés par les industries culturelles et créatives ? Comment se situe Toulouse par rapport aux autres grandes métropoles ? Quels sont les secteurs les plus dynamiques ? Ces questions sont explorées depuis 10 ans par l'AUAT sur l'ensemble des secteurs artistiques et culturels. Tous mettent la créativité artistique au cœur de leur production (arts visuels, spectacle vivant, musique, cinéma, édition de livre...). Les études portent aussi sur les industries qui intègrent la créativité artistique pour partie dans leur production, comme l'architecture, le design et la mode. ■

www.aua-toulouse.org/dossier-industries-culturelles-et-creatives



© AUAT

BELFORT**Grandvillars : vers une traversée de ville requalifiée et apaisée**

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, l'AUTB a été sollicitée pour définir les contours d'une reconfiguration de la traversée de Grandvillars, sur une longueur d'environ 1 km. Le schéma directeur proposé intègre les enjeux urbains et de fonctionnement découlant de plusieurs projets, dont la création d'un itinéraire cyclable, la démolition de bâtiments très dégradés, le développement d'un nouveau quartier résidentiel et la construction d'un équipement scolaire et périscolaire. Les échanges réguliers avec la Commune ont permis de consolider des hypothèses d'aménagement visant à structurer et apaiser la traversée de ville, compléter sa vocation et revaloriser son image. En accord avec le phasage opérationnel pressenti, des séquences distinctes donnent lieu à des propositions différenciées, sans perdre de vue la cohérence d'ensemble. Enfin, des exemples de bonnes pratiques sont mis en avant pour rendre accessibles et désirables les déplacements doux à l'échelle de la commune. ■



© AUTB



© DR

TOURS
Sébastien Pivald

Sébastien Pivald a pris la direction de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours en mai dernier. Diplômé de Sciences Po Paris et formé à l'Institut National des Etudes Territoriales (INET), il commence sa carrière

professionnelle à la Communauté Urbaine de Dunkerque, où il contribue notamment à l'élaboration du projet communautaire. En 2009, il prend ensuite les fonctions de directeur du Pôle économie à la Métropole de Rouen Normandie, au moment de sa fusion avec les intercommunalités voisines, avant de rejoindre le Département des Hautes-Pyrénées en 2014, comme DGA en charge du développement local. Son parcours l'a conduit à travailler en étroite collaboration avec plusieurs agences d'urbanisme. Après avoir exercé son métier aux côtés de nombreux élus, urbains ou ruraux, et après avoir mené de nombreux projets partenariaux en collectivité, il est heureux de mettre son expertise territoriale au service de l'ATU. ■



© Smat

MAYOTTE
Philippe Buchberger

Depuis mars 2023 Philippe Buchberger occupe le poste de directeur de la toute nouvelle agence d'urbanisme et de développement de Mayotte. Originaire de La Réunion il avait fait partie de la première équipe

de l'agence d'urbanisme réunionnaise, l'AGORAH, à sa création en 1992. Philippe Buchberger est ingénieur diplômé en génie civil et urbanisme, et également en management et action publique. Son parcours professionnel est varié, entre Hexagone et Océan indien, stratégique et opérationnel, public et privé ; lui conférant une expertise reconnue en aménagement, développement et mobilités durables des territoires et des villes. Il a occupé des postes en collectivités (DGA l'Agglomération de Mulhouse, directeur au TCO à la Réunion, ou encore chef de pôle à la Région Alsace), dans les services de l'Etat (responsable d'opérations à la DDE974), en établissements publics (responsable régional de VNF Normandie, directeur régional adjoint de SNCF Réseau Grand Est), en SPL (DG de Tisséo Ingénierie à Toulouse) ou encore en société de conseil en action publique et management (fondateur d'ASTER Conseil). ■

L'ARRIVÉE DES FRANCILIENS SUR LE MARCHÉ IMMOBILIER LOCAL : QUELLE RÉALITÉ ?

Le Havre



Dans le cadre de son observatoire habitat, l'Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine publie une analyse de l'origine géographique des acquéreurs de biens sur le territoire de

la Communauté urbaine du Havre avec un focus sur les acquéreurs originaires d'Île-de-France. Depuis plusieurs années, l'arrivée des Franciliens sur le marché immobilier local havrais anime en effet les discussions concernant la dynamique immobilière locale. Cette publication propose une analyse du phénomène : depuis combien de temps les Franciliens sont-ils présents sur le marché immobilier local ? Leur proportion a-t-elle significativement augmenté ces dernières années ? ■

www.aurh.fr/franciliens

SURCHAUFFE URBAINE DANS LE PAYS DE MONTBÉLIARD

Montbéliard



Après avoir participé au programme de recherche SAVE-IFU, l'ADU s'est associée à l'Ademe, l'Université de Bourgogne et Pays de Montbéliard Agglomération pour appliquer la

démarche sur le territoire. Cette publication permet de comprendre et de localiser les phénomènes de surchauffe. Elle propose des solutions d'adaptation aux différents environnements urbains concernés. Un temps d'échange s'est tenu le 6 juillet dans les locaux de l'ADU pour débattre des solutions et de stratégies opérationnelles en lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial et les politiques publiques. ■

<https://adu-montbeliard.fr/etudes>

GUIDE « DÉVELOPPER LES AIRES DE JEUX »

Saint-Omer



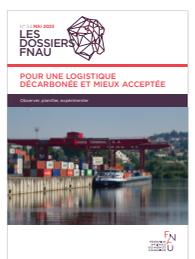
De nombreux projets d'aires de jeux apparaissant sur son territoire d'intervention, l'Agence d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer a souhaité élaborer un guide de recommandations afin

de sensibiliser à la qualité de conception de ces espaces. L'objectif est ainsi d'accompagner l'élu dans la réflexion, depuis la définition du projet jusqu'à la gestion du site. Il est rappelé la nécessité d'identifier les besoins, de définir les usages souhaités, de questionner la localisation, de prendre en compte les temporalités, d'intégrer le contexte paysager et d'anticiper la gestion. Ce guide est très illustré afin d'apporter de nouvelles références et enrichir les réflexions des collectivités. ■

www.aud-stomer.fr/fr_FR/ressources/developper-les-aires-de-jeux

POUR UNE LOGISTIQUE DÉCARBONÉE ET MIEUX ACCEPTÉE

FNAU



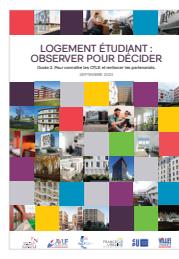
L'évolution des comportements d'achats, la réindustrialisation, la décarbonation..., sont des sujets qui ont poussé le législateur à renforcer le rôle des collectivités et à faire se coordonner

les acteurs. Ce Dossier Fnau détermine les enjeux induits par la logistique en termes d'aménagement et expose des exemples d'outils de planification et de développement de la logistique à l'échelle régionale et intercommunale. Fondé sur un travail en réseau entre agences d'urbanisme, acteurs de la logistique, associations de collectivités et services de l'Etat, cette publication formule enfin des orientations et leviers pour inscrire une planification urbaine durable de la logistique dans les politiques publiques. ■

www.fnau.org/fr/publication/pour-une-logistique-decarbonee-et-mieux-acceptee

LOGEMENT ÉTUDIANT : OBSERVER POUR DÉCIDER

FNAU



« Étudiants dormant dans leur voiture en septembre, mettant plus d'un mois à trouver un studio très cher... », nous avons l'habitude de lire ces histoires dans les journaux au moment

de la rentrée universitaire. Derrière ces titres, ce sont des réalités territoriales très diversifiées. Cette publication a pour objet de montrer la diversité des enjeux, des stratégies et des positionnements des collectivités et des établissements, face à l'enjeu du logement des étudiants sur leur territoire. Elle met en avant les attentes et besoins de ce public, la planification territoriale du logement étudiant, les dispositifs pour mieux accompagner les étudiants, mais également les jeunes actifs. ■

www.fnau.org/fr/publication/logement-etudiant-observer-pour-decider

LA CULTURE ET LA RÉORIENTATION ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES

AUCM



En 2023, l'agence d'urbanisme Clermont Massif central (AUCM) ouvre la réflexion prospective « Territoires, cultures et réorientations écologiques ». La bifurcation à mener pour

faire face au changement global est d'une telle ampleur qu'elle oblige ni plus ni moins qu'à réinventer nos cultures territoriales communes, y compris dans leurs dimensions sensibles. Ce sera aussi le fil conducteur de la 44^e rencontre des agences d'urbanisme. Ce hors-série d'Horizons publics, réalisé en partenariat avec l'AUCM, donne la parole aux pionnières de cette recomposition culturelle des territoires. ■

www.horizonspublics.fr/revue/ete-2023/la-culture-et-la-reorientation-ecologique-des-territoires

NO CULTURES, NO FUTURES PAS DE RÉORIENTATION ÉCOLOGIQUE SANS RECOMPOSITION CULTURELLE DES TERRITOIRES

Par Stéphane Cordobes, directeur de l'Agence d'urbanisme Clermont Massif central

La 44^e Rencontre des agences d'urbanisme, à Clermont-Ferrand, du 15 au 17 novembre 2023, sera accueillie par l'Agence d'urbanisme Clermont Massif central (AUCM), présidée par

Grégory Bernard, conseiller métropolitain délégué au PLUi et aux Opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain, adjoint au maire de Clermont-Ferrand en charge de l'urbanisme et de l'habitat. Du déni, nous passons au vertige. Du refus de voir le monde s'effondrer – avec un climat qui s'emballe, le vivant qui s'étirole, des ressources qui s'épuisent et des inégalités qui se creusent – à la désorientation. Comment, privés de nombreux repères forgés par la modernité, allons-nous réinventer nos manières d'habiter la planète et de faire territoire ? Habiter l'anthropocène passe par une profonde recomposition culturelle, si l'on entend par culture, l'ensemble des représentations et des récits, des codes et des pratiques, des valeurs et des attachements qui lient un

collectif humain et ordonnent son rapport aux milieux. Heureusement cette recomposition est déjà engagée : insuffisante mais perceptible si l'on prête attention à ses signaux faibles. En matière d'agriculture, d'alimentation, de production, d'énergie, d'habitat, de mobilité, d'aménagement et d'urbanisme, d'engagements démocratiques, de relations au vivant, etc. nombreuses sont les initiatives porteuses d'espoir. Du côté des sciences et de l'art, ce sont de nouvelles pensées, de nouveaux savoirs, de nouveaux récits, de nouveaux imaginaires, de nouvelles sensibilités qui sont mises en scène. L'objet de cette 44^e Rencontre des agences d'urbanisme est de révéler ces réorientations écologiques des territoires et leurs recompositions culturelles.

Par le biais de conférences, de débats, de performances, d'expositions, d'explorations, de dégustations et de la danse, c'est à une joyeuse expérience de co-habitation anthropocène au cœur du Massif central à laquelle nous vous convions.



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Il nous faut réintroduire la capacité à aménager en reflétant notre culture

[Par **Corinne Langlois**, Sous-directrice de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie, Ministère de la Culture]

Depuis quelques années déjà, les professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage des pays européens s'inquiètent d'une perte de qualité de l'aménagement des espaces habités, sous la double pression du marché financier et de la normalisation. Cette conjugaison pousse à faire vite et sans aucun risque, en mobilisant des techniques éprouvées, au risque de banaliser l'espace, de réduire la qualité des usages et d'imposer des formes sans rapport avec les modes d'habiter locaux.

Dès 2018, leurs représentants, à l'initiative de la Suisse, ont rédigé la déclaration de Davos. Ils appelaient à une réaffirmation de la *Baukultur*, l'art de bâtir, éminemment culturel. Cette référence traduit la tradition européenne du lien très étroit qui existe entre une culture et la manière dont elle aménage l'espace où elle vit. Elle

s'appuie sur la géographie, les matériaux, les savoir-faire pour répondre au fonctionnement d'un groupe social, à ses codes sociaux, à son système de valeurs. Elle ne se réduit pas à la construction mais, si elle appelle bien sûr celle-ci, elle appelle également une capacité à composer les espaces, à réfléchir les usages et à générer chez les usagers des émotions qui vont influencer leurs comportements.

En Europe occidentale et autour du bassin méditerranéen, cette tradition s'accompagne d'une transmission de génération en génération de l'espace aménagé, qui est ensuite adapté, transformé, réaménagé pour s'adapter aux évolutions sociétales. C'est ainsi que nous savons, dans ce vaste espace géographique, lire notre histoire en regardant nos villes, nos paysages et nos bâtiments.

Cette caractéristique européenne de la transmission du cadre aménagé entre en contradiction avec le système actuel de

production de la ville, à toutes les échelles. Ce qui est réalisé a souvent perdu la connexion avec l'histoire, avec le climat, avec les modes d'habiter et la capacité à être adapté et réparé. Notre cadre habité est conçu comme un produit fonctionnel et périssable alors même que notre rapport au bâti reste très lié à sa capacité d'être transmis dans le temps.

Il nous faut donc réintroduire cette capacité à aménager en reflétant notre culture, nos modes d'habiter, nos valeurs mais aussi nos savoir-faire et nos matériaux. Penser l'aménagement sur le temps long, ce qui est inscrit dans les fondamentaux de la culture professionnelle des urbanistes, des paysagistes et des architectes.

Penser, à l'aune de la transition écologique, l'aménagement sur le temps long, en l'adaptant aux territoires, en lui donnant la capacité de créer de la richesse locale, portant une réelle attention aux usagers et plus largement en recréant des espaces qui créent du commun et qui sont bâtis sur des valeurs communes est un défi. C'est ce défi qu'Ursula von der Leyen cherche à relever en initiant le *New European Bauhaus*. Le principe en est simple, la transition écologique est une transition culturelle. Le site consacré à cette initiative créative et interdisciplinaire qui relie le Green Deal européen à nos espaces de vie et à nos expériences met en évidence ses trois principes directifs :

« L'initiative New European Bauhaus nous appelle tous à imaginer et à construire ensemble un avenir durable et inclusif, beau pour nos yeux, nos esprits et nos âmes. Beaux sont les lieux, les pratiques et les expériences qui sont : Enrichissant, inspiré par l'art et la culture, répondant aux besoins au-delà de la fonctionnalité. Durable, en harmonie avec la nature, l'environnement et notre planète. Inclusif, encourageant un dialogue entre les cultures, les disciplines, les genres et les âges. »

C'est à cette alliance renouvelée entre l'aménagement, l'urbanisme et la culture qu'appellent les rencontres de la Fnau cette année. ■



© European Union

Pavillon de la culture climatique, candidature au prix du New european Bauhaus 2021 dans la catégorie "Mobilisation de la culture, des arts et des communautés". Le Pavillon est une forêt temporaire de 100 mètres carrés, une scène et un espace de rassemblement dans le centre-ville de Graz (Autriche).



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La culture, un levier incontournable pour la réussite de la transition écologique

[Par **Magali Pinon-Leconte**, Adjointe au sous directeur de l'aménagement durable et **Pauline Sirot**, Cheffe du bureau des stratégies territoriales, Ministère de la Transition écologique]

I l'y aura pas de transition écologique sans transition culturelle des territoires, sans une transformation des représentations et des pratiques culturelles. Ainsi, la planification écologique ne vaudra que si elle est incarnée par une population ayant compris les enjeux et développé une culture écologique profonde.

La conduite accélérée de la transition écologique est une priorité absolue, et face à cette urgence, la science, les techniques et les institutions fournissent des outils pour comprendre et des moyens pour être plus efficace. Ils ne sont cependant qu'une partie de la solution, d'autant qu'ils suscitent de fortes controverses.

La transition écologique est par ailleurs, et là réside en partie la difficulté, un concept qui recouvre un nombre infini de réalités qu'il est difficile d'appréhender ; les échelles en jeu étant en outre souvent difficilement appréhendables ou hors du quotidien de vie des individus : comment agir sur ce qu'on peine à se représenter ? Des expérimentations par les « sens » et la reconstruction d'un récit collectif qui fait « sens » permettent de comprendre, de conscientiser, de mettre en relation impacts et effets ou phénomènes, et de favoriser l'action permettant d'éviter le risque du repli sur soi et de la solastalgie. L'art et la culture deviennent alors une aide précieuse pour faire transition « à l'épreuve de la réalité »...

Dans la continuité du Grand débat, de la Convention citoyenne pour le climat et des actions engagées depuis plus de 10 ans avec le Plan Ville durable, Habiter la France de Demain a cherché à concilier les aspirations des Français avec les enjeux d'un aménagement plus durable des territoires autour de quatre défis – sobriété, résilience, inclusion, création de valeurs – qui sont désormais bien partagés par les parties prenantes. Le chemin pour les atteindre reste en revanche encore source de controverses, de tensions entre représentations, orientations politiques et aspirations citoyennes. Pour les dépasser il



Démarche à Lunel (Hérault).

faut changer de modèles, de systèmes de valeurs, de pratiques et de cultures autant professionnelles que personnelles.

La culture apparaît alors comme un puissant levier de changement et de transition écologique par sa capacité à les mettre en récit et se les approprier. Ainsi, il s'agit d'inviter l'art et la culture dans le dialogue que nous maîtrisons mieux entre urbanisme et écologie et dont les EcoQuartiers sont l'un des emblèmes.

Les EcoQuartiers ont dernièrement évolué vers une démarche plus « performantielle » pour privilégier les projets à forts impacts, à mesurer par des indicateurs. Pour éviter le risque de tomber alors dans le tout techniciste et de se limiter à un pilotage par indicateurs des effets tangibles et mesurables sur les éléments physiques comme l'énergie, les sols ou le carbone, il est impératif de veiller au renforcement de la dimension culturelle pour assurer la désirabilité et le bien-être de nos villes et territoires de demain.

Convoquer l'art et la culture comme vecteurs de transformation des pratiques locales et des compétences plus globales, comme vecteur de transformation du récit vers la transition écologique qui fonde la fabrique urbaine et territoriale est une opportunité d'ancrer plus fortement les projets dans les territoires en tenant compte du déjà-là et des ressources locales, matérielles comme immatérielles. Trois enjeux se dessinent :

- Faire prendre conscience du besoin de culture et d'art et de leurs rôles majeurs

dans la transition écologique, en travaillant sur les représentations et les valeurs.

- Construire un trio équilibré, entre écologie, urbanisme et culture, en développant les compétences nécessaires et les pratiques associées et en organisant cette nouvelle ingénierie transdisciplinaire, ce qui passe par la formation et l'élaboration de corpus techniques voire de nouveaux concepts.
- Faire muter les modèles économiques, les gouvernances datées et trouver de nouveaux outils et financements pour rendre ce concept vraiment opérationnel avec de véritables impacts les plus pérennes possibles.

L'art et la culture ont démontré leur capacité à s'approprier les mutations en cours, permettant à chacun de devenir acteur des transitions à venir. Considérant l'urgence et l'importance des défis, tous les moyens de faire et de diffuser ces nouveaux récits, et de faire vivre ces expériences, doivent être examinés, et en particulier ceux qui, parfois loin des codes de l'action publique traditionnelle, ont fait leurs preuves. Le ministère de la Transition écologique souhaiterait profiter des rencontres des agences d'urbanisme « No cultures, no futures » organisées cette année à Clermont-Ferrand pour soutenir et donner à voir les expériences existantes, aujourd'hui trop isolées ou confidentielles, pour qu'elles fassent école et appeler à se former pour s'engager dans ces démarches de transitions écologique et culturelle ■

SAINT-OMER

Associer culture et aménagement territorial : le label Pays d'art et d'histoire au sein d'une agence d'urbanisme

[Par **Paul Beaucé**, chef de projet Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer et **Lucie Delahaye**, chargée d'études Programmation culturelle et relations aux publics, AUD]

Ville pluriséculaire aux multiples patrimoines, la ville de Saint-Omer s'est vu attribuer par le ministère de la Culture le label « Ville d'art et d'histoire » en 1997.

Dans les années 2000, des réflexions autour des rapprochements des intercommunalités, notamment dans le cadre de la loi Voynet, créent une nouvelle échelle : le « Pays ». Il regroupe alors 5 intercommunalités et permet de porter des politiques publiques communes. L'Agence devient alors l'outil d'ingénierie au service des politiques à cette échelle. Le territoire s'engage dans une réflexion sur les communs, dont le patrimoine et s'oriente vers la procédure d'extension du label en « Pays d'art et d'histoire ». L'ingénierie pour l'élaboration du dossier de candidature est ainsi confiée à l'Agence.

L'Agence complète ses compétences avec une ingénierie patrimoniale et offre au label une boîte à outils complémentaire que l'on retrouve dans peu de territoires labellisés. L'observation, l'analyse ou encore l'accompagnement des territoires dans leurs évolutions sont des valeurs communes partagées entre l'Agence et le label. L'Agence complète ses données géographiques par des données historiques permettant la mise en perspective des documents stratégiques. Des campagnes d'inventaire permettent également d'identifier les éléments de patrimoine présents partout sur le territoire. Ces campagnes bénéficient largement des compétences de l'Agence, notamment cartographiques. C'est aussi une belle opportunité pour le label de devenir plus opérationnel en participant à la protection des éléments patrimoniaux dans les documents de planification sur lesquels travaille l'Agence.

Les domaines de l'urbanisme ou encore de l'aménagement restent peu accessibles au public. Grâce au label, l'agence a actionné le vecteur culturel pour sensibiliser aux aménagements un public le plus large

possible et plus particulièrement les habitants. Bénéficiant d'une audience culturelle fidèle aux actions du label, elle a choisi de s'appuyer sur cet acquis en proposant des visites à deux voix mêlant les discours d'un historien et d'un urbaniste, associant l'histoire d'un territoire et enjeux de son aménagement. Ce croisement des regards et des publics qui se retrouve au détour de visites guidées comme au cœur de temps forts nationaux à l'image des Journées européennes du patrimoine, irrigue l'ensemble de l'agenda culturel de l'Audomarois, faisant de l'Agence d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer un acteur culturel à part entière.

Par ailleurs, la convention liant l'agence au ministère de la Culture requiert la mise en place de Centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine sur les territoires labellisés. En l'espèce, celui de Saint-Omer est multisites avec une première antenne à Théroüanne, la Maison de l'Archéologie, et une seconde à Saint-Omer, en cours d'aménagement, la Maison du Patrimoine. Cet établissement culturel de proximité a pour vocation à présenter le territoire labellisé dans son histoire passée et celle à venir. Il porte un objectif de sensibilisation et d'information des habitants au patrimoine qui les entoure et aux projets d'aménagements de leur environnement. Leur visée pédagogique rend ces structures particulièrement adaptées au jeune public et aux groupes scolaires notamment, pour lesquels les CIAP sont un outil de compréhension de leur territoire.

L'Agence et le label sont aussi un outil incontournable pour l'accompagnement des communes dans leurs projets. Nombreux sont les projets de réaménagement et restauration de chapelles, gares, maison des services, monuments historiques et patrimoine local. Cette complémentarité permet aux communes d'appuyer leurs projets sur une étude



pré-opérationnelle complète tout en rassurant les partenaires chargés de la protection de ce patrimoine. Ce rôle de facilitateur est d'autant plus important aujourd'hui qu'à l'aune de la loi Climat et Résilience ou encore du ZAN, la tendance est à une diminution de l'artificialisation des sols et de l'extension urbaine qui va nécessairement engendrer un enjeu de réhabilitation du bâti existant, potentiellement patrimonial, qui doit aussi se mettre au diapason de la transition écologique. Cette convention décennale, établie en 2014, arrive maintenant à échéance. Bien que la question de sa pérennisation ne fasse pas débat, se pose la question aujourd'hui de son extension. Les intercommunalités aujourd'hui fusionnées vont plus loin que le périmètre Pays d'art et d'histoire.

Encore une fois, la candidature à l'extension du label apporte un axe de plus à la culture commune des territoires nouvellement fusionnés. En tant que domaine pleinement intégré à l'ingénierie de l'Agence, le portage du label et de tous ses projets font complètement partie du projet d'Agence qui est en cours d'élaboration pour ses 50 ans d'existence. ■



STRASBOURG

Le patrimoine en question : retour d'expérience et perspectives

[Par **Janine Ruf**, chargée d'études principale aménagement et transfrontalier, **Fabienne Commessie**, chargée d'études principale aménagement et transfrontalier, ADEUS]

La rareté du foncier, déjà effective dans certains territoires, ainsi que le changement de modèle de développement attendu conformément à la loi Climat et Résilience et au « Zéro artificialisation nette » (ZAN), obligent à reconsidérer la question du patrimoine bâti. Les tissus urbains constitués seront davantage sollicités à l'avenir, ce qui laisse entrevoir, dans les secteurs en tension, un risque ou une opportunité pour les bâtiments à valeur patrimoniale.

Quel type de bâti, qu'il soit isolé ou partie prenante d'un ensemble urbain, les collectivités souhaitent-elles préserver et pour quelles raisons ? Que ce soit au titre de ses qualités architecturale et constructive, de sa forme urbaine ou au nom de la mémoire collective locale, un questionnement sur la valeur accordée au bâti ancien semble être une phase préalable au renouvellement urbain et à la densification des tissus constitués.

Un travail avec les communes dans l'Eurométropole de Strasbourg

La démarche de préservation du patrimoine bâti, engagée dans le cadre de la modification n°4 du PLUi de l'Eurométropole de Strasbourg, apporte des éléments de réponse sur ces questionnements. Près d'une dizaine de communes de première et deuxième couronnes se sont saisies du PLUi pour préserver leur patrimoine et ainsi une partie de leur identité.

Dans un premier temps, le rôle de l'ADEUS a été de relever et d'objectiver le patrimoine bâti, qu'il soit déjà reconnu comme celui d'origine rurale ou moins connu comme celui du début du 20^e siècle / fin 19^e. Cela a nécessité un travail fin d'investigation et de recensement aboutissant à la

description de chaque objet bâti selon les critères d'insertion dans le paysage urbain, d'intérêt historique, de qualité architecturale, d'état patrimonial et sanitaire.

Dans un second temps, des réunions ont été organisées avec les communes pour l'arbitrage des éléments proposés et sur le choix des outils de préservation – disponibles dans le document d'urbanisme – à mobiliser. Ces aspects ne faisant pas toujours l'unanimité, le travail fut complexe. Un enjeu majeur de ces travaux a été de trouver un équilibre entre possibilité de renouvellement urbain et préservation des bâtiments précieux pour l'identité locale.

Enjeux et perspectives d'avenir

Les préconisations de la loi Climat et Résilience ainsi que les stratégies de décarbonation du secteur du bâtiment auront un impact non négligeable sur le bâti ancien dans nos territoires. Une première conséquence est une pression foncière accrue avec comme suite une disparition du patrimoine bâti, vecteur d'identité et d'attractivité des communes. Une deuxième conséquence est la transformation et souvent la dégradation du bâti amenant la perte de la valeur patrimoniale du bâtiment. Nombreux sont les exemples de surélévation et d'installation de matériel technique (panneaux photovoltaïques,

pompes à chaleur) qui portent préjudice à l'aspect extérieur des édifices. L'isolation extérieure conforme aux réglementations thermiques en vigueur met en danger notamment la modénature des façades anciennes. Les exigences en matière de performance énergétique et dispositifs de rénovation devront faire l'objet de discernement et d'adaptations.

À l'opposé, le patrimoine bâti présente des opportunités pour nos territoires qu'il s'agira de saisir. La rénovation du bâti ancien nécessite des compétences particulières, un savoir-faire artisanal précis et des ressources adaptées. Par ce biais, la filière de l'écorénovation pourrait bien être stimulée, favorisant l'emploi et l'usage de ressources non délocalisables. Bien que le patrimoine bâti sollicite un regard d'expert et un savoir-faire spécifique, il ne s'agit pas de le figer mais au contraire de rendre son évolution possible, de l'adapter aux besoins de ses habitants ainsi qu'aux nouveaux enjeux pour qu'il ait la capacité de répondre aux modes de vie d'aujourd'hui.

L'intégration des expressions architecturales contemporaines dans les bâtiments anciens, réalisées selon les règles de l'art, ne joue pas en défaveur du patrimoine bâti ; elle le valorise et participe parallèlement à la revitalisation des centres anciens, sans les muséifier. ■



© Adeus

TOULON

Réhabilitation du centre-ville et acteurs culturels : émergence et pérennisation d'un mode de faire coopératif inspirant

[Par **Vincent Moulin**, chargé d'études Economie et Développement territorial, Audat.var]

Jusqu'au début des années 2000, le centre historique de Toulon, classé quartier prioritaire (QPV) est dégradé, paupérisé et fortement délaissé par les résidents de la Métropole. Transformer le centre ancien et en changer l'image deviennent des enjeux majeurs. En 2002, un vaste projet de rénovation urbaine co-financé par l'Anru est engagé sur les 23 ha du centre ancien. Il constitue un premier pas dans la revitalisation du centre-ville. Vingt ans après l'objectif est atteint : l'habitabilité du centre-ville a été retrouvée grâce à des opérations de réhabilitation des logements et des espaces publics soignées, respectueuses de la trame historique du cœur de ville.

L'émergence d'un écosystème culturel

Pendant ce temps long de réinvestissement urbain, parallèlement aux opérations de rénovation urbaine et à la réappropriation des espaces publics par la collectivité, une nouvelle dynamique culturelle se dessine. La culture est pressentie comme un des leviers pour insuffler un souffle régénérateur au centre ancien ; la municipalité veut coopérer avec le tissu associatif culturel local. La collectivité devient propriétaire de nombreux pieds d'immeubles, vacants jusqu'à présent, qu'elle met à disposition de différentes associations en attendant de les réhabiliter. Ces dernières, plutôt que de rentrer en concurrence, décident au gré des rencontres et des opportunités de faire les « choses ensemble », *in fine* de coopérer. Ainsi, les projets culturels et les associations se modèlent et se reconfigurent au regard de l'espace alloué, de sa taille et de la durée de mise à disposition. Ces opportunités permettent progressivement l'émergence d'un noyau d'acteurs et d'associations culturelles et artistiques.

Le séquençage de la réhabilitation du centre ancien permet au fil de l'eau de générer un système culturel fertile et agile.

La naissance d'un incubateur culturel

L'association le Port des Créateurs est née des dynamiques de coopération avec la volonté d'accompagner l'écosystème culturel en pleine effervescence. En 2015, il est lauréat d'un appel à projets lancé par la mairie de Toulon pour occuper de manière pérenne un espace dédié à un projet de « culture émergente ». Dès lors le Port des Créateurs devient une structure culturelle incontournable qui œuvre à l'émergence d'un réseau sur le territoire. Il est un tiers-lieu construit autour de l'idée de créer des communs, en mutualisant des espaces, des outils, mais aussi en rassemblant des profils et des savoir-faire complémentaires au sein d'un même lieu. Danseurs, plasticiens, musiciens, designers, entreprises créatives, étudiants et associations partagent les espaces et créent ensemble de nouveaux projets déployés dans le ter-

ritoire. Il témoigne d'une riche expérience de coopération d'acteurs pouvant engendrer des entités hybrides et singulières. Le Port des Créateurs s'appuie sur une configuration diffuse et atypique, avec un bâtiment central, sur une place publique, et une multitude de satellites (au sein du centre-ancien), qui lui permet de s'ouvrir sur le quartier et la ville. En 2021 et 2022, les labels « Tiers-lieu culturel et citoyen » et « Quartier Culturel et Créatif » sont attribués au Port des Créateurs et au cœur de ville de Toulon.

Les dynamiques de coopération au cœur de la recomposition culturelle du territoire

Les dynamiques de coopération inter-acteurs (associatifs et institutionnels), nées des opportunités offertes par la réhabilitation des nombreuses friches du centre ancien, puis incarnées par le Port des Créateurs, se sont intensifiées et étendues à l'ensemble de l'écosystème local : les artistes, les écoles créatives, les associations culturelles, les entrepreneurs créatifs, les commerces culturels, les institutions culturelles et le pôle Chalucet. Des actions communes et structurantes permettent à l'ensemble de l'écosystème culturel local de se densifier et de se qualifier, ce qui facilite l'ancrage et l'abondance des acteurs culturels sur le territoire. Ce mode de faire coopératif témoigne d'une recomposition culturelle à l'œuvre et qui se matérialise au cœur du centre ancien de Toulon.

L'audat.var a pour sa part analysé et objectivé une part de cet écosystème et de certaines de ces dynamiques, notamment au travers de l'étude filière économique des Industries Culturelles et Créatives et d'une monographie du Port des Créateurs. ■



DUNKERQUE

La Halle aux sucres : lieu d'émulation entre experts et citoyens, pour une culture partagée de la ville durable

[Par **Laurent Renavand**, responsable Coopérations & ressources, AGUR]

orsque vous arrivez à Dunkerque par le train, laissez-vous guider par le panneau qui vous invite à marcher une douzaine de minutes vers « La Halle aux sucres ». Vous passerez à côté du pôle d'échanges multimodal, du bâtiment réhabilité de « La Turbine » accueillant désormais de nombreux entrepreneurs, du nouveau centre d'affaires et de l'hôtel 4 étoiles flambant neuf donnant sur le bassin de la marine, de l'entrée du campus universitaire et de la nouvelle patinoire. Durant cette rapide déambulation, vous verrez la Halle aux sucres émerger progressivement tel un vaisseau de brique et de verre amarré aux quais historiques de la cité. Le bâtiment constitue un signal fort dans le paysage urbain, celui du lien qui se tisse ces dernières années entre le centre-ville et les anciens espaces portuaires devenus de véritables « morceaux de ville ».

La renaissance d'un bâtiment patrimonial tourné vers la ville de demain

Ancien entrepôt portuaire, la Halle aux sucres fut progressivement délaissée en même temps que l'activité portuaire se déplaçait vers l'ouest de l'agglomération. Mais depuis sa réhabilitation en 2016, le bâtiment est (re)devenu un site à voir à Dunkerque. L'architecte Pierre-Louis Faloci a en effet signé un geste architectural fort, conservant l'enveloppe historique tout en intégrant au cœur du bâtiment la désormais célèbre pente tant appréciée des enfants qui découvrent l'équipement.

Un lieu d'éducation populaire, pour expliquer et embarquer les citoyens

La renaissance de la Halle aux sucres repose sur une ambition : développer une culture partagée de la Ville durable. Réaffirmée régulièrement comme une priorité par Patrice Vergriete, maire et président de la Communauté urbaine de Dunkerque, l'éducation populaire doit



© Communauté urbaine de Dunkerque

permettre aux habitants de découvrir, comprendre et *in fine* agir. Avec la conviction que les grandes transitions, nécessaires pour l'avenir, ne se feront pas sans les citoyens. Et même si de multiples informations sont déjà accessibles en ligne, via la télévision ou dans les ouvrages, quoi de mieux qu'un lieu pour ancrer dans les consciences et dans l'espace ces défis et surtout susciter le dialogue et l'enrichissement mutuel ?

Les colocataires d'un écosystème d'experts

Face à l'aile du bâtiment dédiée au public, une autre aile accueille bureaux et salles de réunions. Plusieurs organismes y ont élu domicile : des services de la Communauté urbaine et de la Ville de Dunkerque, le Centre de la mémoire urbaine d'agglomération, l'Institut national spécialisé d'études territoriales (Inset), l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) ...

Tous ont pour point commun de travailler d'une manière ou d'une autre sur la Ville durable.

Ces colocataires - comme ils aiment à se nommer - ne font pas que cohabiter dans les mêmes murs. Les synergies sont en effet recherchées, facilitées par la proximité des espaces de travail. De nombreuses actions communes ont ainsi vu le jour,

comme la création d'expositions proposées aux visiteurs.

Une hybridation des fonctions, génératrice d'opportunités

Pour les nouveaux visiteurs, le lieu peut parfois désarçonner. S'agit-il d'un bâtiment de bureaux ou de formation ? Un centre de conférence ? Un musée ? Une bibliothèque ? La Halle aux sucres, c'est tout cela en même temps. Cette hybridation des usages et des fonctions dans un même lieu a permis de faire émerger de nouvelles opportunités d'échanges entre experts et avec les citoyens. Tous les publics se croisent dans ce lieu vivant où il se passe toujours quelque chose.

Un lieu ouvert sur la ville et qui ne cesse d'innover

Depuis son ouverture, la Halle aux sucres ne cesse d'évoluer et cherche à s'ouvrir encore plus à tous les publics avec notamment des initiatives « hors les murs ». L'AGUR y apporte sa contribution, travaillant actuellement à un projet de centre d'interprétation des transitions territoriales couplé à une agence mobile.

Alors, la prochaine fois que vous serez de passage à Dunkerque, n'hésitez pas à venir vous approprier ce lieu ! Un lieu ouvert à tous et où l'expertise se met plus que jamais au service des habitants. ■

MARSEILLE

L'écosystème « tiers-lieux », creuset de la ville en transition

[Par **Laurent Couture**, chef du pôle Economie, Agam]

C'est dans les villes que naissent les idées nouvelles. Mais dans quelle configuration de la ville exactement ?

Les transitions aux interstices de la ville fonctionnelle

Les métropoles du 21^e siècle sont toujours héritières de l'urbanisme du siècle dernier, dans lequel la séparation fonctionnelle et l'emprise des infrastructures sur l'espace public avaient atteint leur apogée, laissant de moins en moins de place à la rencontre sociale, à l'altérité et aux expérimentations nouvelles. Depuis une vingtaine d'années de nouveaux lieux qualifiés de « tiers » apparaissent, en-dehors des catégories prédéfinies par le fonctionnalisme dominant. Les « tiers-lieux » vont pourtant progressivement, au gré des évolutions technologiques et des aspirations sociétales, devenir un ordre à part entière dans la fabrique urbaine, se décomposant en une multitude de programmations et de formes, spontanés et éphémères, hybrides et ouvertes. Tout ce que la ville n'était plus. Dans cette myriade encore mal analysée de « tiers-lieux », les quartiers culturels et créatifs occupent une place à part ; par leur taille critique et leurs champs d'intervention très larges, ils sont porteurs d'innovations environnementales, culturelles, sociales, technologiques et politiques, au point de devenir un élément indispensable de l'attractivité et du rayonnement des métropoles assoupies par un fonctionnalisme ségrégatif. Si les défis de l'époque sont complexes, les réponses sont nécessairement transversales et expérimentales. Dans sa capacité à produire spatialement des lieux capables de réunir des individus pour apporter une réponse aux enjeux contemporains, environnementaux ou sociétaux, la ville a intégré de plus en plus des sites ouverts, hybrides, créatifs, productifs dans des configurations urbaines hétérogènes, souvent sur des délaissés, des friches, des espaces vacants ou dévitalisés. La forme importe peu, seul le contenu compte, et surtout l'objectif : relever les défis de transition à une vitesse jamais rencontrée jusque là. Ce rapport contingent à la forme illustre également l'urgence à produire des solutions. Le rôle des agences

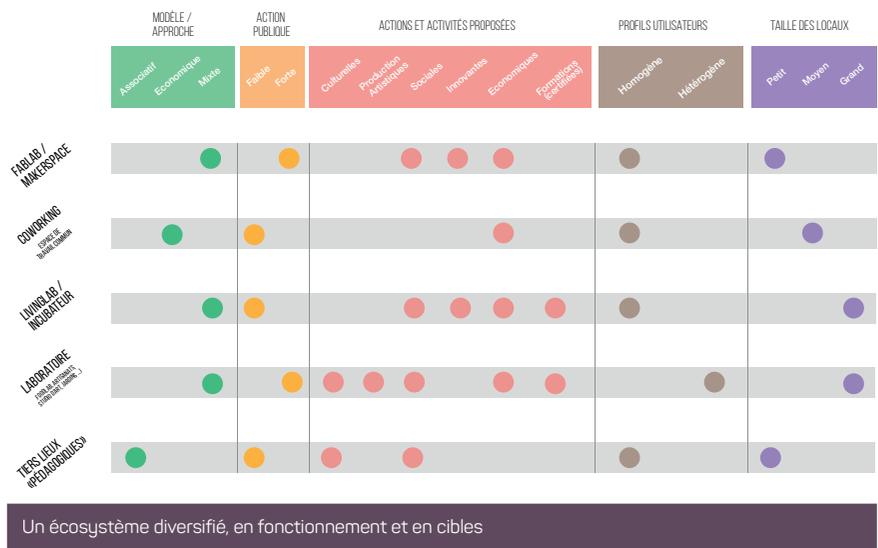
est ici central : permettre de mieux comprendre la diversité de ces sites, s'en inspirer pour accélérer les mutations de leur propre logiciel urbain : celui d'une ville où la mixité et la créativité sont le creuset du monde de demain.

L'écosystème « tiers-lieux » comme réponse aux maux contemporains

Réchauffement des villes, transformation des modes de travail, recherche de solutions en hyper-proximité, dissolution des liens physiques face aux usages numériques, nouveaux modes de consommation, porosité entre vie professionnelle et personnelle, sont autant de mutations rapides et profondes qui donnent à l'écosystème des tiers-lieux une place à part dans les villes. Ils sont à la fois des espaces où s'élaborent des solutions et où s'appréhendent et se comprennent les transitions en cours.

La diversité des publics et des événements vient conforter cette capacité qu'ont ces espaces à diffuser largement des messages, des solutions, des idées, pour concevoir des solutions collectives. La géographie de ces espaces créatifs nous apprend aussi de l'ampleur du phéno-

mène. Ils ne sont plus seulement réservés à quelques grandes villes mais tendent à se développer, sous des formes très différentes, dans les espaces périphériques comme dans la ruralité. Selon France Tiers-lieux, en 2021 plus de 2 millions de personnes sont venues dans un espace tiers, sur l'ensemble du territoire français, 50% étant situés en-dehors d'une métropole française. L'écosystème qu'ils génèrent semble être aussi un facteur d'attractivité pour les territoires à la fois au niveau touristique mais aussi économique : en 2021, 2,5 millions de travailleurs sont venus réaliser un projet dans un tiers-lieu et plus de 50% des sites ont une vocation de formation ou d'apprentissage, devenant ainsi le troisième partenaire le plus important pour les établissements d'enseignement après les collectivités et les acteurs économiques. Souvent révélateurs d'un manque de formation sur un territoire, notamment dans les industries culturelles et créatives, ils forment aussi de larges publics aux transitions en cours : numérique, environnementale, technique ou culturelle. Une fonction parmi tant d'autres pour ces champions de l'agilité fonctionnelle que sont les tiers-Lieux et de la réponse hyper locale qu'ils apportent aux besoins de la population. ■



POLYNÉSIE FRANÇAISE

Replacer les usages du littoral dans la culture de l'habiter

[Par **Emmanuelle Thénot**, directrice adjointe, 'Ōpua]

Tatouages, chants et danses, pareos, sourires accueillants et fleurs à l'oreille, poisson cru au lait de coco et balade en pirogue sur les lagons... les images d'Epinal ne manquent pas pour appuyer la promotion de la culture polynésienne. Ce qui peut apparaître comme une mise en scène folklorique est pourtant bien vécu, dépasse largement ces illustrations réductrices et embrasse pleinement la vie polynésienne. Quels que soient les archipels de Polynésie, la culture se traduit d'abord dans une relation intrinsèque au milieu naturel : la terre, la mer, le ciel... Le lien à la nature, comme fondement de l'identité culturelle, est une évidence.

Comme ailleurs, la rencontre avec d'autres cultures modifie plus ou moins profondément les façons d'habiter les territoires : l'habitat communautaire comme les accès à la mer, aux vallées et à la montagne tendent à disparaître, les connaissances sur la nature et ses ressources sont moins partagées et le patrimoine immatériel est en danger. Aujourd'hui, les inquiétudes liées aux événements naturels et aux changements climatiques comme les pressions sur les ressources et les impacts des évolutions de l'urbanisation rappellent la grande vulnérabilité des territoires insulaires du Pacifique Sud. Parallèlement, les tensions liées à la globalisation des marchés fonciers et immobiliers comme les effets d'une forte dépendance aux importations interrogent également le choix des modèles de développement. L'adoption en 2020 du Schéma d'aménagement général de la Polynésie française (SAGE), premier document d'orientations stratégiques pour le développement de la Polynésie française et de ses archipels, constitue une opportunité pour intégrer ces préoccupations dans les politiques publiques et les traduire dans des documents de planification comme dans les démarches d'aménagement. C'est la mission centrale de l'agence 'Ōpua, créée dans le sillage du SAGE.

L'urgence à penser l'organisation et la gestion des territoires pour ses habitants en se fondant sur ce qui fait identité ne fait pas débat. Un exemple de transmission de pratiques culturelles dans la gestion de l'espace est celle du rahui : ce système de jachère traditionnelle se renouvelle sous différentes formes depuis les années 1990-2000, en particulier sur le domaine



Vaiare, fond de baie.

© 'Ōpua

public maritime. Un des exemples les plus aboutis est celui du Plan de gestion de l'espace maritime (PGEM) de l'île de Moorea. Véritable outil de gestion intégré de l'espace lagunaire, il a été co-élaboré par les différents usagers du lagon (pêcheurs, prestataires touristiques, plaisanciers, riverains...) et les acteurs publics. Il décline dans une réglementation les usages du lagon et donne lieu à un plan d'actions partenarial articulé autour des objectifs de valorisation du patrimoine naturel et culturel. Nécessairement, le PGEM interroge la gestion de l'espace terrestre et le lien terre-mer, faisant écho à la culture d'habiter ancestrale. Pour appuyer la prise en compte de cet enjeu dans les politiques de planification et d'aménagement, l'agence 'Ōpua a engagé une démarche de caractérisation des usages et des aménagements du littoral de l'île de Moorea et de la commune de Punaauia à Tahiti. Les premiers résultats ont été présentés lors du séminaire inter-agences « Insularité et Habitabilité » organisé par la Fnau et 'Ōpua avec l'AUDeG, l'ADDUAM, l'AGORAH, l'AGUR et l'AUDAP en août 2022 à Tahiti. Le partage des retours d'expériences ont permis d'identifier des préconisations d'actions : outre

la mise en place d'un outil d'observation partagé des littoraux, c'est une stratégie globale de préservation et de valorisation de ces espaces qu'il paraît nécessaire d'engager, en développant un cadre réglementaire adapté (la loi Littoral ne s'applique pas en Polynésie française), en assurant la prise en compte des enjeux des littoraux dans les documents d'urbanisme communaux et en créant un outil public d'action foncière. De fait, il s'agit également d'interroger la question du partage de l'espace. L'espace à vocation communautaire a eu tendance à disparaître au cours du XX^e siècle, parallèlement à l'extrême privatisation du foncier qui s'est fermé sur des usages individuels. Les espaces publics, y compris les voiries, ont été réduits à la portion congrue dans les territoires urbanisés. La question des accès partagés au littoral et des liens sensibles entre terre et mer est un enjeu central des politiques d'aménagement des territoires polynésiens et comme le soulignait un des participants du séminaire inter-agences : « *Littoral et centralité ne peuvent être dissociés en Polynésie : on habite le littoral. L'enjeu des projets de renforcement des centralités est de fonder les réflexions sur l'identité du site.* » ■

AVIGNON

Le végétal pour aménager les espaces et éveiller les esprits

[Par **Anne-Lise Maicherak**, directrice d'études projet urbain et aménagement, Aurav]

Face au changement climatique et à l'accélération du processus de dégradation de la biodiversité, la ville d'Avignon s'est engagée, depuis une dizaine d'années, dans une stratégie globale de transition.

La question de l'évolution et de la subsistance du végétal dans les villes méditerranéennes est clairement posée par l'enjeu climatique. Devant ce défi, la ville d'Avignon a lancé de nombreuses démarches telles que son Plan Local pour le Climat, un plan « zéro transit, zéro degré », des chartes de l'arbre et des espaces publics, la renaturation de ses cours d'écoles, ou encore un nouveau PLU. Elles constituent autant de maillons visant à inscrire l'ensemble des actions menées en matière d'environnement, d'urbanisme et de mobilité dans une stratégie vertueuse d'anticipation et d'adaptation. La généralisation d'un urbanisme végétal est apparue comme l'un des leviers majeurs d'action pour réduire la vulnérabilité d'Avignon au fort réchauffement qui l'attend. En effet, si le végétal a longtemps joué un rôle nourricier puis d'embellisseur des villes, son rôle écologique et pédagogique prend le pas. L'Aurav accompagne la ville dans plusieurs de ses actions, notamment dans la sensibilisation des partenaires et usagers au rôle du végétal afin d'éveiller les esprits aux changements en cours et aux réponses que l'on peut y apporter.

La renaturation des cours d'école : une opportunité de sensibiliser les plus jeunes

Espace de jeux et d'échanges, la cour d'école constitue un élément clé du développement des enfants. Souvent bitumée, monotone et dépourvue de végétation, sa transformation par renaturation répond tout autant à des enjeux éducatifs, climatiques ou de vivre ensemble. La ville s'est engagée, depuis 2020, dans un programme de renaturation de ses cours d'école.

Chaque projet est co-construit avec les élèves à travers plusieurs ateliers :

- Tout d'abord, des ateliers de sensibilisation permettent de conscientiser les enfants au changement climatique,

à la gestion des déchets et à la prise en compte de la ressource en eau et de la biodiversité à travers des expériences, des tests et des jeux (pêche aux déchets...);

- Puis une autre série d'ateliers permet de co-construire le projet de renaturation à travers des marches exploratoires, des photomontages ou encore des maquettes.

Ce processus permet aux enfants de s'appropriier le projet, qu'ils attendent alors avec impatience, d'utiliser les bons gestes au quotidien (tri des déchets, respect des végétaux...) mais également de sensibiliser leurs parents.

Les chartes de l'arbre et des espaces publics : des outils de diffusion des enjeux et actions pour y répondre

Le déploiement de l'arbre est un enjeu crucial pour que les villes méditerranéennes s'adaptent au changement climatique. Entre les questions liées aux nouvelles essences adaptées, au savoir-faire en matière de plantation ou encore à l'appropriation des habitants, l'arbre en ville interroge la conception des espaces publics. C'est pourquoi la ville d'Avignon a élaboré sa charte de l'arbre à la même période que sa charte « qualité et environnement des espaces publics ». Ces deux outils ont eu pour objectifs de diffuser la connaissance,

de définir des orientations partagées mais également d'associer partenaires, élus et usagers au travers d'ateliers participatifs. Les plus jeunes ont également été associés, la couverture de la charte de l'arbre est en effet composée d'illustrations réalisées par des enfants de soins et du conseil municipal des enfants lors du premier confinement.

Le PLU : rendre plus facilement abordables les règles d'urbanisme

En parallèle, la ville s'est dotée d'un nouveau PLU, approuvé début 2023, qui intègre plusieurs outils favorisant la biodiversité tels que le coefficient de biotope par surface associé à un coefficient de pleine terre ambitieux ou encore la déclinaison de la charte de l'arbre à travers la mise en place de plusieurs règles protégeant les arbres existants et futurs ainsi qu'une liste d'essences à privilégier.

Mais la spécificité du PLU d'Avignon réside dans l'illustration de plusieurs de ces règles afin de les rendre plus facilement compréhensibles par les pétitionnaires.

Ces démarches visent à faire de l'urbanisme végétal une pierre angulaire des actions en matière d'aménagement, dans une ville où Météo France prévoit une cinquantaine de jours caniculaires par an à l'horizon 2050. Le temps long du végétal et de l'arbre se planifie et se prépare aujourd'hui. ■



Photomontage lors d'un atelier cours d'école

ARTOIS

«280 000 Super-Habitants aux super-pouvoirs pour inventer demain»

[Par **Carole Bogaert**, Directrice, Aula]

« Construire ensemble », telle a été l'ambition portée sur 2021 et 2022 par l'agglomération de Béthune-Bruay pour engager l'écriture de son Projet de Territoire et ainsi fixer le cap de la prochaine décennie avec un ensemble d'acteurs volontaires et mobilisés (élus, membres du Conseil de développement, acteurs économiques et culturels, jeunes et habitants).

Ce projet s'est également appuyé sur le travail universitaire de la Chaire ETI (Entrepreneuriat Territoire Innovation) présidée par Carlos Moréno* et la mobilisation de l'Agence d'urbanisme de l'Artois qui a apporté son expertise méthodologique et un accompagnement permanent à tous les stades d'élaboration du projet. Les débats et les concertations ont été nourris par une ambition politique claire, celle de tendre vers un territoire durable, en réponse à l'urgence climatique et à son impact sur les populations locales. Face à cette ambition colossale, il est rapidement apparu que la mobilisation citoyenne et la participation active des acteurs locaux étaient indispensables pour réussir cette entreprise. De nombreux temps de concertations classiques ont permis d'associer :

- l'ensemble des 152 élus communautaires,
- les élus municipaux via un questionnaire sur les enjeux et priorités à relever,
- les membres du Conseil de développement,
- les habitants et chefs d'entreprises régionaux (sondage CSA) sur l'image véhiculée du territoire,
- les acteurs culturels et économiques de l'Agglomération,
- les habitants lors de temps de productions collaboratives permettant de faire émerger leurs visions d'avenir et leurs priorités,
- les 900 collaborateurs de la Communauté d'agglomération ont également été sollicités pour réfléchir à l'avenir du territoire,
- la jeunesse du territoire impliquée avec les éco-délégués des établissements scolaires du territoire (de la 6^e au BTS) dans le cadre d'un partenariat avec l'Education Nationale.

Pour aller plus loin dans la mobilisation citoyenne, une démarche singulière a



été imaginée autour de rendez-vous sur le terrain pour proposer aux habitants de rejoindre la communauté des Super-Habitants du territoire ! Il s'agissait de vérifier si les premiers éléments émergents des réflexions en cours trouvaient écho et résonance auprès des habitants sur des visions d'avenir partagées. Plus de 600 Super-Habitants ont ainsi été mobilisés sur le terrain et via les réseaux sociaux. Une communication grand public a soutenu cette démarche originale, mettant en avant le concept du « Super-Habitant », comparé à un super-héros de bande dessinée, avec pour slogan « Vous avez un super-pouvoir, 280 000 habitants pour inventer demain ». L'objectif était d'inviter la population à contribuer à réinventer le territoire de demain. Cette animation participative décalée a nécessité l'intervention de prestataires spécialisés, notamment un comédien déguisé en super-héros pour animer les événements. Ces rencontres se sont déroulées sur un week-end dans différents lieux de contact avec les habitants (gares, marchés, supermarchés, cinéma, université,



friterie ambulante...). Grâce aux plus de 600 contributions recueillies, l'Agglomération a pu aligner ses aspirations politiques sur les attentes exprimées par les habitants. L'Agence d'urbanisme a joué un rôle central dans toutes les étapes de la co-construction du Projet de Territoire, depuis la réalisation d'un portrait vidéo initial jusqu'aux ajustements rédactionnels du document final, en fournissant une méthodologie, en faisant appel à des prestataires spécialisés. L'écosystème culturel local à mobiliser représente le nouveau défi du territoire pour accompagner le changement et participer à la mise en œuvre et à la narration du projet avec la population. Affiché d'emblée comme un projet évolutif, mesurable et partenarial, de nouveaux dispositifs de concertation innovants sont à inventer dans le passage à l'action comme le « Parlement de la Jeunesse » afin de poursuivre le dialogue avec la jeunesse du territoire. ■

*Carlos Moréno Professeur associé et Directeur scientifique de la Chaire ETI à l'IAE Paris-Sorbonne.



GRENOBLE

Isère 2030: ancrer la démarche prospective dans les territoires

[Par **Amélie Miqueau** et **Vincent Escartin**, chargés d'études, AURG]

Depuis 2020, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise et Futuribles accompagnent la démarche prospective « Isère 2030 », coordonnée par la Direction de la performance et de la modernisation du service au public (DPM) du Département de l'Isère. L'objectif: prendre en compte les mutations sociétales et écologiques en cours pour ajuster les modes d'intervention du Département, encourager l'anticipation et l'innovation.

Quatre repères prospectifs pour l'action du Département

Première pierre de la démarche, un scénario prospectif s'est construit avec l'aide de Futuribles, autour de dix transformations majeures à l'œuvre sur le territoire isérois, travaillées en séminaire interne. « Initiée début 2020, soit un an et demi avant les élections départementales de juin 2021, cette démarche avait pour premier objectif de donner des éléments de compréhension du contexte territorial et des matériaux aux directions pour un porter à connaissance aux nouveaux élus dans leur prise de poste » précise Céline Fillol, cheffe du projet Démarche prospective au Département.

Puis le Département a fait appel à la connaissance fine du territoire de l'Agence pour l'étape suivante, qui visait à consolider ce premier travail d'ensemble par une

analyse croisée et territorialisée des transformations. « L'Agence enrichit l'ensemble des livrables de sa compréhension des territoires et des transformations qui les traversent. »

Des cadres et agents volontaires du Département ont été mobilisés au sein de focus groups alimentés et animés par l'Agence. Ils ont produit le matériau de quatre repères prospectifs (voir encadré), pensés comme des vigies pour guider l'action du Département. Ces repères sont devenus le fil conducteur de la restitution du diagnostic prospectif et plus globalement, de la démarche prospective engagée pour transformer l'Administration en profondeur et la préparer au changement, comme l'indique Séverine Battin, directrice générale des services au Département de l'Isère: « Il faut prévoir, anticiper et aussi bien connaître les enjeux, les défis qui vont

se présenter à nous dans les années à venir et qui vont interroger le pilotage d'une administration. »

La diffusion d'une culture prospective au sein du Département

En 2022, au fil des avancées et pour alimenter le projet d'administration du Département en cours d'élaboration conformément au souhait de la DGS d'« ancrer la prospective comme pierre angulaire du projet d'administration », l'Agence a accompagné le Département dans la diffusion de la démarche et de ses grands principes auprès des agents.

Dans cette perspective, des newsletters et des publications synthétiques ont été réalisées, complétées de podcasts, « comme une évidence pour faire entendre et partager largement le diagnostic prospectif » selon Céline Fillol. Cette mise en récit a constitué un véritable travail d'ancrage des transformations, l'Agence et le Département ayant pris soin de les illustrer d'exemples locaux et récents.

En 2023, la démarche se poursuit dans un double objectif. D'une part appuyer la structuration de la veille prospective du Département et d'autre part, approfondir et actualiser le diagnostic à partir de focales comme les signaux faibles identifiés au niveau national par Futuribles.

La démarche prospective devra nourrir les équipes projets et servir de repère dans l'évolution et la mise en œuvre des projets du Département dans les prochaines années. Un jeu sérieux, actuellement en phase de test, devrait être déployé pour faciliter ce processus. ■

<https://grand-a.aurg.org/se-depasser/prospective-pour-depasser-sideration-face-au-futur>
www.aurg.fr/article/372/2205-isere-2030-ancrer-la-demarche-prospective-dans-les-territoires.htm
<https://soundcloud.com/communication-interne-d38/podcast-isere-2030-episode-1-contribuer-a-un-nouveau-modele-economique-et-societal>



4 REPÈRES PROSPECTIFS STRUCTURANTS

1 Contribuer à un nouveau modèle économique et sociétal

Appuyer la mise en place d'un modèle économique et sociétal plus inclusif, qui valorise les différentes initiatives à l'échelle départementale

2 Intégrer l'incertitude dans la stratégie et l'action

Déployer des politiques et dispositifs en faveur d'une plus grande adaptation et résilience des territoires et des habitants

3 Repenser les facteurs d'attractivité

Contribuer à la construction de territoires attractifs et permettant l'hospitalité au regard des évolutions sociologiques et démographiques

4 Renforcer le rôle du département, acteur et facilitateur

Mettre en place une action départementale plus intégrée, qui accompagne les publics et facilite les dynamiques partenariales

LILLE

« Imaginons nos futurs » La métropole lilloise en 2051... La science-fiction au service de la prospective

[Par Sylvie Nguyen, chargée d'études, Adulm]

Face à l'incertitude de l'avenir et la complexité des enjeux qui se présentent à nous, la prospective connaît un regain d'intérêt et un renouvellement des méthodes au sein des sphères de la planification et de l'urbanisme.

En conscience, l'Agence, au regard de l'urgence de transition, et dans une volonté de requestionner ses méthodes et ses outils prospectifs, a engagé une démarche exploratoire: « Imaginons nos futurs ». Au centre de cette expérimentation figurent la prospective et la science-fiction comme nouveaux outils d'appréhension du territoire et d'appropriation des enjeux face aux transitions en cours.

La prospective, pour comprendre et explorer

La multiplicité et la complexité des enjeux, associés aux événements extrêmes auxquels nous devons déjà faire face - qu'ils soient climatiques, sanitaires ou géopolitiques - entravent notre capacité à agir et à nous projeter vers un futur, qu'il soit proche ou lointain. En cela, la prospective est un outil puissant. Par cette capacité à porter le regard sur le long terme, elle permet une approche systémique des enjeux aux injonctions parfois contradictoires. En nous permettant d'explorer les différents chemins qui séparent ces futurs possibles de notre présent, elle éclaire nos actions actuelles et questionne nos trajectoires à venir, notamment face à l'urgence d'agir autrement.

Les imaginaires, une porte ouverte sur les possibles

Le climat d'éco-anxiété peut parfois alimenter une sensation d'impuissance, qui à son tour peut paralyser notre capacité à imaginer des solutions pour l'avenir. Face à ces difficultés, « Imaginons nos futurs » propose de pousser les curseurs de la prospective en faisant appel aux imaginaires. En s'autorisant à dépasser le cadre de nos représentations actuelles, voire à déconstruire nos schémas de pensées, la démarche invite à faire un pas de côté



La friche commerciale – Roncq 2051 – Imaginons nos futurs, Saison 2

pour mieux accueillir la pensée « latérale », l'alternative, la trajectoire en rupture. La projection des tendances actuelles nous pousserait à imaginer des futurs sombres, mais l'Agence s'est engagée sur une voie alternative: celle de recourir aux imaginaires positifs, pour proposer des futurs suffisamment désirables et donner ainsi envie d'agir collectivement.

La science-fiction, une approche sensible disruptive

Pour imaginer ces futurs souhaitables, les ressorts de la science-fiction, ou plutôt ici le récit d'anticipation, concourt par cette habileté disruptive à bousculer notre rationalité, à inventer des situations radicalement différentes. En convoquant la dimension sensible du récit, elle nous interpelle et nous questionne; alors que l'image « donne à voir » une représentation du possible, la narration lui « donne vie ». C'est pourquoi pour mettre en récit et en image ces fictions, l'Agence de Lille a fait appel à Philippe Paoli, artiste visuel et architecte spéculatif, pour proposer une immersion réaliste à l'instar d'une expérience vécue, qui invite tout un chacun à se projeter et réfléchir sur les évolutions pouvant impacter nos modes et cadres de vie, et à imaginer des transitions possibles pour le territoire.

Des récits territorialisés, l'expression du territoire mosaïque métropolitain lillois

Ancrés sur le territoire lillois, ces récits prennent source à partir de situations urbaines réelles et significatives: le village, la frange urbaine, l'eau et le canal, le centre historique dense ou encore la friche commerciale. Spécificités de notre métropole, elles sont également porteuses d'enjeux à venir: l'eau, l'habiter, l'alimentation, les modes de consommation et de production, la mobilité, l'hospitalité, la transmission... Ici, le sol comme ressource et support de développement, constitue la ligne de force des fictions, reflétant ainsi les enjeux majeurs qu'il concentre à l'avenir pour le territoire.

L'exercice de récit prospectif n'a pas une visée prédictive. L'objectif n'est pas de proposer un projet territorial pour 2051, ni de s'inscrire dans une posture critique, mais d'explorer des trajectoires possibles permettant de révéler les signaux faibles, de déceler des richesses territoriales inattendues, pour susciter l'intérêt d'une construction collective de possibles « heureux ». ■

Retrouvez les fictions en ligne sur le site de l'ADULM: www.adu-lille-metropole.org/productions/imaginons-nos-futurs-lapercu-num4



LYON

Appréhender les transitions par l'approche culturelle

[Par **Nawel Bab-Hamed**, charge d'études Sociologie et transitions culturelles et **Oriane Faure**, chargée d'études Transitions environnementales et résilience, UrbaLyon]

Urbalyon a organisé en mars 2023 un échange professionnel entre élus, techniciens et universitaires sur le thème : « Dessine-moi la culture ! Ou comment mobiliser le vécu culturel pour penser les transitions territoriales ».

L'objectif était de montrer en quoi notre rapport au territoire raconte notre culture : c'est-à-dire notre façon d'habiter le monde, d'exprimer notre humanité et de concevoir les interdépendances entre l'un et l'autre. Trois concepts (la santé environnementale, la santé culturelle et la 3^e voie du vivant) ont été mobilisés pour débattre des transitions souhaitables de nos comportements et de nos modes de vie pour nous adapter aux changements en cours et développer notre résilience.

De quelle culture parlons-nous ?

L'Agence d'urbanisme traite de la culture au sens anthropologique, comme une manière de se représenter le monde et d'interagir avec lui. C'est cette approche que l'agence mobilise afin d'aborder les enjeux des transitions.

La culture à l'ère de l'anthropocène :

Les activités anthropiques issues de la révolution industrielle, ont été fondées sur la performance de l'humain, de l'animal, du végétal et l'exploitation des ressources. Cette représentation du progrès a conduit à la dégradation de l'écosystème planétaire au point de mettre en danger le devenir de l'humanité. Ce constat pousse à renouveler la représentation de nos besoins et à reconstruire un récit du progrès.

Les transitions culturelles

Les transitions culturelles consistent en des évolutions normatives et sociétales qui impactent nos comportements, nos modes de vie et notre cohésion sociale. Elles s'opèrent à plusieurs échelles décisionnelles, individuelles et collectives, de façon désirée ou subie dans l'objectif d'un devenir résilient et réhumanisé.

Trois notions pour un nouveau récit commun

La question de la santé paraissait, il n'y a pas si longtemps, bien éloignée de l'urbanisme. Mais le changement radical de paradigme, passant d'une santé curative à une santé préventive, et la notion de santé environnementale, considérant que les déterminants de santé sont majoritairement socio-économiques et environnementaux, ont permis d'identifier le rôle de premier ordre des collectivités territoriales. Elles ont ainsi la capacité d'agir pour la santé, du fait de leurs compétences en matière de lutte contre les pollutions et les nuisances, mais aussi d'urbanisme et d'aménagement, d'emplois, de cohésion sociale, d'habitat, de préservation de l'environnement, etc. Cette logique imprègne maintenant l'ensemble des politiques publiques.

La santé culturelle pose les constats d'un déclin cognitif et d'une « malnutrition culturelle » qui concernent toutes les catégories socio-économiques. Dans une société qui se façonne de plus en plus autour de l'intelligence artificielle, cette notion invite à remettre l'intelligence humaine et humanisante, émotionnelle et sensible dans la fabrique des territoires et de nos interactions avec l'environnement. C'est une réflexion approfondie sur la ville relationnelle. Elle permet de lier l'écologie et le social, considérant qu'il est difficile de restituer à la nature, et au vivant au sens large, ce qui n'est pas nourri par la culture, à savoir le lien, le temps, la considération, l'empathie, et de sortir des rapports de domination.

La 3^e voie du vivant (présentée par Olivier Hamant) s'inspire du vivant pour exposer une autre façon d'habiter la Terre. Il ne s'agit pas simplement d'une science de la nature mais bien d'une culture de la nature. Notre société moderne a mis l'accent sur l'efficacité au service du confort individuel. Or le vivant se construit sur

la redondance, l'hétérogénéité, l'incohérence, les délais... au service de la robustesse du groupe. La robustesse, fondamentale dans la nature, maintient un système viable malgré les fluctuations. Les solutions du vivant nous inspirent pour faire basculer le progrès fondé sur la performance, vers celui fondé sur la robustesse. Elle semble être la réponse opérationnelle à un monde turbulent. Agroécologie, épiceries solidaires, habitat participatif, ateliers de réparation, entreprises à mission sont autant de réseaux qui expérimentent, dans les territoires, la robustesse socio-écologique.

Une crise du sens et du sensible

Cette scène d'échange a permis d'illustrer que l'ensemble des crises économiques, politiques, sociales, environnementales, sanitaires conduit à une crise du sens et du sensible, accentuée par la pandémie de la Covid-19. Elle a mis en débat un changement de paradigme transitoire passant du rapport « humain/non-humain » à celui de « vivant/non-vivant », en invitant les acteurs locaux à revisiter des récits et des valeurs, à bâtir une nouvelle culture du territoire, qui ne soit plus celle de son exploitation.

Le 9^e Panneau des Transitions proposé par UrbaLyon concerne les transitions culturelles. Il illustre les prémices de ce changement de paradigme au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise, afin de mieux lire ce qui se joue aujourd'hui pour permettre de mieux vivre dans nos territoires, demain. ■

ATLANTIQUE ET PYRÉNÉES

Le Projet de Territoire comme boussole pour aborder les transitions

[Par **Cécile Gallato**, Géographe, Environnement & Transitions, Coordinatrice d'Atelier, Audap]

Une nouvelle vision communautaire pour une action renouvelée et ambitieuse en matière de transition écologique.

La communauté de communes de Marenne Adour Côte Sud (MACS) regroupe 23 communes situées dans les Landes qui s'étendent de la côte Atlantique jusqu'à l'Adour. Le territoire connaît une croissance démographique, économique et urbaine depuis près de 40 ans, portée à la fois par son attractivité littorale propre et par celle de la conurbation basco-landaise (effet de report). Si, à l'origine, ce développement a été organisé et planifié notamment via la Mission Interministérielle pour l'Aménagement de la Côte Aquitaine (MIACA) durant les années 70-80, il connaît ces dernières années une crise de croissance à laquelle viennent s'ajouter nos défis contemporains : le défi écologique et climatique, le vieillissement, le défi de la sobriété foncière, le défi sociétal et social et le défi économique. À la faveur du renouvellement des équipes municipales (75 % de nouveaux élus) dans un contexte de crise sanitaire, la Communauté de communes a souhaité lancer une démarche d'élaboration de son projet de territoire. Ce document stratégique a permis de construire une vision commune du devenir du territoire de MACS et de l'action de la Communauté de communes. L'ambition partagée par les élus consiste à concevoir un développement soutenable et à anticiper les transitions, écologiques, sociales et économiques, conséquences des mutations climatiques en cours, forts des engagements pris dans le cadre de la feuille de route « NéoTerra » du Conseil régional Nouvelle Aquitaine. Les objectifs : préserver la qualité reconnue et recherchée du cadre de vie de ce territoire tout en créant les conditions lui permettant d'innover. Afin de l'accompagner dans ce long travail, la Communauté de communes a retenu les services de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées (Audap). Ensemble, ils ont défini une méthode d'élaboration reposant sur une approche sensible du territoire, croisant différents



points de vue (enquêtes en ligne et sociologique, diagnostic co-élaboré, ateliers participatifs...). De nombreux temps d'échanges et de débats, animés, parfois passionnés, mais toujours riches et constructifs, ont permis de faire émerger une proposition globale. Le résultat de ces efforts se traduit dans un document stratégique, définissant un cadre et une ambition pour le devenir du territoire. Il s'articule autour de 4 orientations, 20 intentions d'actions et un « vademecum » de mise en œuvre (Gouvernance, Stratégie, Gestion du Projet, Dialogue citoyen...) qui est d'ores et déjà appli-

qué (création d'un poste de « chef de projet - Projet de Territoire » rattaché à la DGS par exemple). L'adoption de ce projet de territoire à l'unanimité en conseil communautaire le 30 juin 2022 constitue le commencement d'une action renouvelée en direction des habitants, et des acteurs du territoire, pour continuer à faire du territoire de MACS un espace privilégié pour vivre dans les meilleures conditions. Il propose une feuille de route pour les dix prochaines années, en vue de permettre à MACS d'être pro-active face aux transitions et « viser l'excellence par nature pour ses habitants ». ■

Le regard de Denis Dupouy, chef de projet Cellule Développement territorial, MACS

« APRÈS UN AN DE PRISE DE FONCTION, DE CHEF DE PROJET "TRANSVERSALITÉ", QUELS PREMIERS RÉSULTATS, QUELLES LIMITES ? »

La création de la Cellule Développement Territorial rattachée directement à la DGS témoigne de la volonté forte des élus d'appliquer dès son approbation les orientations du Projet de Territoire. Outre l'accompagnement de l'ensemble des services de MACS dans une vision transversale des politiques publiques et la conduite de chantiers démonstrateurs de ce nouveau logiciel intercommunal, la Cellule a également travaillé avec l'appui de l'Audap à la conception d'une matrice permettant d'évaluer les nouveaux projets envisagés sur la base des orientations du Projet de Territoire. Initialement envisagée comme un outil d'aide à la décision, cette matrice fonctionne aussi comme un levier de sensibilisation aux enjeux prioritaires pour le territoire. L'outil permet d'entrer en dialogue avec les porteurs de projets en leur présentant le niveau d'adéquation de leur projet avec les intentions souhaitées par les élus et inscrites dans le Projet de Territoire.



LYON

Interculturalité et accroissement des incertitudes, quels rôles pour les institutions et les professionnels de la cité ?

[Par **Sébastien Rolland**, urbaniste, responsable des activités internationales, UrbaLyon]

Voilà deux siècles que nos sociétés occidentales misent sur le progrès technique pour réduire l'incertitude. Mais ce progrès repose sur l'exploitation et l'accaparement des ressources naturelles. Il est aujourd'hui mis à mal par l'épuisement de ces ressources et la crise climatique, ce qui questionne nos principes et modes de vie. L'interculturalité peut nous aider à y répondre, en comprenant comment « l'autre » envisage son existence dans un monde qui pour lui n'a jamais cessé d'être incertain ! Pour instruire cela, UrbaLyon a accueilli et interrogé Clair Michalon et Sénamé Koffi Agbodjinou.

Deux manières de regarder le monde, un même diagnostic

Clair Michalon a bâti une grille de lecture qui permet de mieux comprendre les comportements humains et d'aborder les rapports entre cultures par-delà les croyances, les religions, les nationalités et les identités. Si les sociétés occidentales se bâtissent depuis trois siècles sur la recherche de la « sécurité » (par la réduction de l'incertitude, la volonté de contrôle), les autres s'inscrivent sur la « précarité » de la condition humaine (et la réponse quotidienne à de nombreuses incertitudes). Les deux termes ne sont pas à confondre avec richesse et pauvreté (au sens matériel). En 30 ans, Clair Michalon a pu éprouver la robustesse de cette grille, ausculter les comportements humains dans leur contexte. Selon le fondement retenu (respectivement la précarité ou la sécurité) :

- la mort est assumée ou occultée,
- l'initiative perçue comme un risque ou une opportunité,
- la logique sociale est soit conservatoire (« tu feras comme ») ou évolutive (« tu feras mieux que »),
- le statut est relationnel (je suis le fils de, « Nous ») ou fonctionnel (je fais, j'exerce tel métier, « Je »),
- la loi et les institutions ont une légitimité plus ou moins forte,



Clair Michalon, diplômé en agronomie tropicale, a été responsable de projets de développement rural en Algérie et au Gabon. Également anthropologue, il a effectué de nombreuses missions en Afrique, Asie, Amérique latine...

• enfin, le rapport au temps est cyclique et non maîtrisable ou linéaire et contrôlable. La pandémie de la covid-19, à ce titre, a révélé les limites de nos sociétés reposant sur le contrôle, le progrès technique et la croissance.

Sénamé Koffi Agbodjinou décrit quant à lui trois « déliaisons » dictées, elles aussi, par la pensée des Lumières :

- la rupture entre l'Homme et la Nature, rapport de contrôle et d'exploitation ;
- la primauté de l'individu sur le groupe, idéal promu par le système capitaliste ;
- la dissociation du corps et de la conscience, rendue possible par la technologie.

Ces trois « déliaisons » fondent le modèle occidental qui s'est imposé, à la faveur de la colonisation, comme paradigme dominant. La ville y joue un rôle majeur, et la Smart City en serait, selon Sénamé Koffi Agbodjinou, l'achèvement et l'Afrique ; le théâtre de ré-alisation de ce modèle de ville « post-moderne » avec des projets d'investissement conséquents (Pegasus, Equiano, Novissi...).

Redéfinir les valeurs

Mais pour Sénamé Koffi Agbodjinou, une autre voie est possible en Afrique où les enjeux urbains sont les plus importants : celle du néovernaculaire et de la réinterprétation technologique locale. A Lomé, il contribue à l'émergence de centres technologiques (fablab) à l'échelle de micro-quartiers (au rayon d'un kilomètre) pour résoudre des questions urbaines et



Sénamé Koffi Agbodjinou, architecte, designer et anthropologue, a créé « l'Africaine d'Architecture », une plateforme d'expérimentations sur l'architecture et la ville. Il a fondé les Woèlabs (fablab) de la capitale togolaise.

répondre à des besoins de la vie quotidienne. Il s'agit de repenser la technologie dont ont besoin les villes et leurs habitants de manière contextuelle et non imposée par les business plan des grandes entreprises ou des investisseurs privés. Ainsi, il met en œuvre ce que Clair Michalon définit par « culture » : la somme de solutions éprouvées par un groupe humain pour relever les défis qu'impose leur environnement.

Savoir accueillir l'incertitude

La seule certitude aujourd'hui est que les incertitudes vont s'accroître en rythme et en intensité. Dès lors que le sentiment de perte de contrôle fait irruption dans un groupe (crise sanitaire, guerres, crise énergétique, mouvements sociaux violents, dérèglement climatique), trois réactions sont à envisager :

- le sentiment de précarité l'emporte, conduisant au repli des communautés sur-elles-mêmes ;
- l'attente du « retour à la normale » domine, la confusion règne entre « accident » et « fin d'une époque », mais il n'y a pas de volonté d'agir sur les causes ;
- une métamorphose sociétale s'engage, en reconsidérant les causes des problèmes et pas uniquement leurs effets.

Ainsi les crises que nous traversons doivent être vues comme autant d'opportunités de transformer nos rapports (homme/nature ; homme/territoire ; homme/groupe ; Nord/ >>>)

Sud...). Mais si l'opinion publique ne semble plus avoir trop de doute sur le dérèglement climatique et ses effets, pourtant prévisible depuis au moins 1972*, les actions pour y parvenir ne semblent toujours pas à la hauteur de l'enjeu. Clair Michalon cite volontiers

Einstein : « *Nous ne pouvons pas résoudre nos problèmes avec la même pensée que nous avons quand nous les avons créés.* » et nous appelle à être plus créatifs. Tandis que Sénamé Koffi Agbodjinou nous invite au « *divorce du paradigme du profit* », à

donner de la valeur à ce qui est « hors marché » et à inventer un nouveau récit de la complexité du monde. ■

*Les limites à la croissance (dans un monde fini) : le rapport Meadows, 30 ans après, par Dennis et Donella Meadows, Jorgen Randers (2004, édition française 2012)

POINT DE VUE

Pour une approche culturelle des transitions territoriales ?

[Par Raphaël Besson, chercheur associé au laboratoire PACTE-CNRS]

Avec le tournant écologique, nos sociétés sont lancées dans une course effrénée pour tenter esquisser les contours du « *monde d'après* ». Des laboratoires, des collectivités, des artistes lancent tour à tour leurs fabriques de nouveaux récits. Trois grands scénarios se dessinent progressivement : le scénario de l'effondrement, fataliste voire mortifère, le scénario « *technologiste* » qui accélère les innovations technologiques en mesure de soutenir une croissance économique verte, et le scénario « *sociétal* » qui mise sur nos capacités d'action collective, de résilience et de créativité.

Cette « guerre des récits » nous montre que les crises écologiques, économiques ou sanitaires, ont une dimension fondamentalement culturelle. Elles interrogent nos représentations, nos croyances, nos pratiques... Elles remettent en cause nos connaissances, traditions et valeurs qui participent du « vivre ensemble ». Elles appellent à un changement culturel profond, à l'image du biomimétisme qui invite à repenser nos relations avec le vivant. Ces « crises sans fin » interpellent directement nos décideurs pour qu'ils limitent drastiquement l'artificialisation des sols, la destruction de la biodiversité et l'usage des ressources. Elles induisent de nouvelles politiques économiques, énergétiques, agricoles, alimentaires, urbaines et sociales. Or, pour que ces politiques soient

véritablement acceptables et efficaces, il est nécessaire que le substrat culturel de nos sociétés soit préparé et aligné avec des transformations qui s'avèrent radicales. Sans une réécriture collective des valeurs et des régimes de gouvernance qui fondent nos sociétés, nous pouvons faire l'hypothèse que les transitions resteront circonscrites à des sphères essentiellement institutionnelles ou scientifiques. Dans ce processus, nul doute que les arts et la culture ont une part à prendre, à travers la création de nouvelles expériences esthétiques et sensibles, et l'écriture de récits en mesure de bâtir de nouvelles représentations du monde. Tout l'enjeu consiste à bâtir une politique culturelle en mesure d'accompagner les transitions territoriales. Si la perspective est stimulante, les problématiques induites sont nombreuses. Qui sont les artistes et les

acteurs culturels qui agissent sur les transitions ? Quels sont leurs cadres de réflexion et d'action ? Quels sont les effets de leurs expérimentations sur les transitions ? Parviennent-elles à modifier en profondeur l'action publique ou se réduisent-elles à la production d'expérimentations culturelles isolées et éphémères ? Ce sont ces questions que nous abordons dans le cadre d'un ouvrage à paraître début 2024 aux Presses Universitaires de Grenoble (Collection Politiques culturelles) : nous y analysons les liens entre l'art, la culture et les transitions, à travers l'étude des *transitions studies*, des politiques culturelles et des expérimentations conduites par des « *acteurs culturels intermédiaires* » dans le champ des transitions dans des territoires engagés dans la mise en œuvre des transitions. L'ouvrage est écrit par Raphaël Besson grâce au soutien du Laboratoire d'usages culture(s) art société (LUCAS)², du Ministère de la Culture et l'Agence nationale de la Cohésion des territoires. ■

Raphaël Besson est expert en socio-économie urbaine et docteur en sciences du territoire. En 2013, il fonde Villes Innovations, un bureau d'étude localisé à Marseille et spécialisé dans les stratégies d'innovation urbaine et les politiques de transition culturelle et territoriale. Chercheur associé au laboratoire PACTE-CNRS et co-fondateur du Laboratoire d'usages culture(s)-art-société (LUCAS), ses travaux portent sur les urbanismes alternatifs (urbanisme transitoire, transitionnel...), et la transformation des politiques culturelles territoriales. Il est le co-fondateur et l'animateur des émissions de radio Villes renversées, Marseille renversée et le Podcast du LUCAS. Il co-animera lors des 44^e rencontre de la FNAU une journée d'atelier « Lieux et quartiers culturels et créatifs, laboratoire de transition grandeur nature ? ».



1. Ces « acteurs culturels intermédiaires » sont divers : acteurs de l'urbanisme culturel, artistes et collectifs engagés dans un art écologique, agences et coopératives culturelles, centres d'art numérique, résidences de création collaborative, Tiers-lieux culturels, etc. Les pratiques de ces acteurs intermédiaires sont hybrides et se situent à l'articulation des enjeux artistiques, culturels, éducatifs, démocratiques, environnementaux et urbains. Ils promeuvent une vision élargie de la notion de culture. Leurs interventions ne se limitent pas aux œuvres académiques ou aux disciplines artistiques, mais elles portent aussi sur des expériences de transformation de friches, d'équipements culturels ou d'espaces publics et la création de communs urbains.

2. Le LUCAS se définit comme « un laboratoire de recherche collaborative et indisciplinée qui explore et met en œuvre une culture de la coopération au service des transitions culturelles et territoriales » (lucasrecherche.fr). Le LUCAS est un groupement d'acteurs complémentaires composé de trois entités : Culture-Co, le Bureau des possibles et Villes Innovations.



PARIS

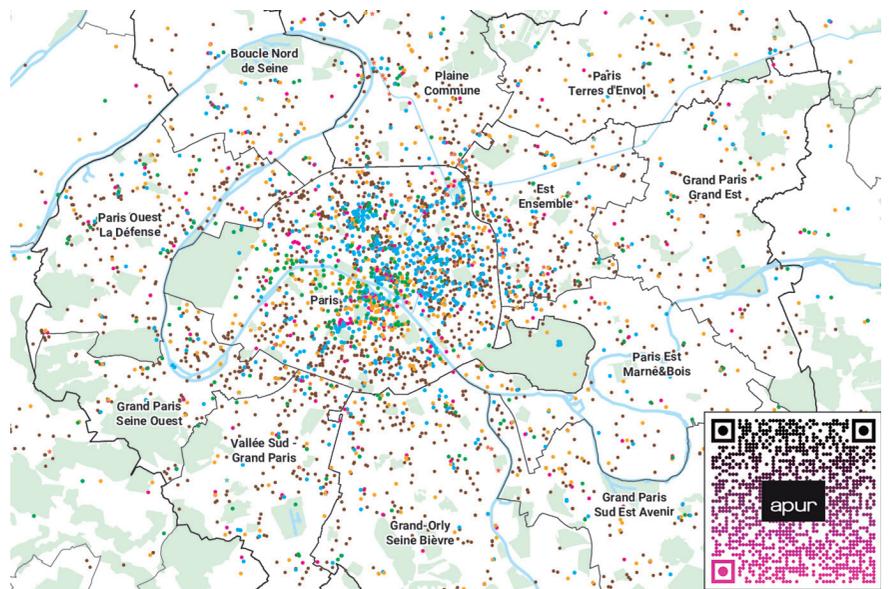
L'Atlas des lieux culturels du Grand Paris, et si la culture devenait circulaire ?

[Par **Alexandre Labasse**, directeur et **Patricia Pelloux**, directrice adjointe, Apur]

Avec plus de 7 500 lieux de diffusion, de pratiques ou de productions culturelles et artistiques, la métropole du Grand Paris accueille une offre culturelle exceptionnelle diverse dans ses formes, ses usages et en constante évolution. Réalisé par l'atelier parisien d'urbanisme avec la Direction régionale des affaires culturelles Île-de-France, la Métropole du Grand Paris et la Société du Grand Paris, l'atlas des lieux culturels du Grand Paris cartographie et renseigne cette pluralité unique pour permettre à chacune et chacun d'appréhender les enjeux culturels à un moment où se construit d'autres imaginaires, d'autres récits et territoires.

Quelle géographie pour le Grand Paris culturel aujourd'hui et demain ? Qui sont les acteurs et gouvernances impliqués ? Quelles stratégies pour "aller vers" les publics ou les "amener vers" ? Comment l'écosystème de lieux de médiation et de fabrication se réinvente avec l'arrivée de nouvelles offres de mobilités ? Quels impacts sur les pratiques artistiques et sur les habitants ? Comment s'adapter aux défis sociaux, sociétaux, numériques et climatiques ?

Pour rendre compte de cette recomposition, l'atlas dresse un portrait à trois échelles distinctes, celle de Métropole du Grand Paris, celle de chacun des établissements publics territoriaux et celle des futurs quartiers de gare du Grand Paris Express, entre actualité et prospective. L'ensemble recense et analyse l'offre institutionnelle dont plus de 280 musées et espaces d'exposition, autant de bibliothèques et médiathèques, 200 cinémas, 810 lieux de spectacle vivant, 1 130 commerces du livre, 2 000 commerces de l'art et des antiquités et plus de 35 000 immeubles et sites patrimoniaux et touristiques. Il cartographie aussi plus de 930 lieux d'apprentissage et 1 540 lieux de production et pratiques artistiques, le développement d'actions dans l'espace public et les festivals (491) ainsi que l'émergence de nouveaux lieux hybrides à la frontière des cultures et des savoirs, témoins des pratiques et productions d'aujourd'hui. Ces cartes inédites dessinent le paysage culturel métropolitain et de proximité d'aujourd'hui et demain. Elles rendent compte de réseaux existants comme Tram, fondé il y a quarante ans, qui fédère aujourd'hui 33 lieux engagés dans la production et la diffusion de l'art contemporain en Île-de-



France. Elles font ressortir les spécificités de chaque territoire et révèlent de nouvelles polarités comme le développement culturel le long du canal de l'Ourcq avec l'installation des Magasins Généraux, de plusieurs galeries dont Thaddaeus Ropac, les réserves du FRAC, la fondation Fimenco et le renforcement d'autres comme à Massy. Enfin, elles anticipent les synergies et circularités culturelles avec l'arrivée du futur métro du Grand Paris express dont les futurs 68 quartiers de gare comptent déjà 650 lieux culturels existants.

Nourri par de nombreuses rencontres avec les acteurs de la Culture, l'Atlas met en perspective le poids de la culture dans l'économie métropolitaine – avec 273 000 emplois – l'ambition partagée de renforcer l'accès au plus grand nombre et la transition écologique.

Au moins trois stratégies traversent l'étude pour répondre à ces défis. Premièrement, le souhait d'intégrer la culture dans les projets d'aménagement et les grands

événements comme la mise en place de la démarche « Territoire de la Culture et de la Création » à Plaine commune ou l'olympiade culturelle ; deuxièmement l'accompagnement des acteurs pour préserver des lieux de fabrication et de résidences pérennes et bon marché et trouver des tiers lieux éphémères ; enfin l'adaptation aux enjeux environnementaux et énergétiques nécessitant des actions d'éco-conception, de mutualisation de moyens de diffusion, d'accès physique et numérique...

Accessible depuis le site internet de l'atelier parisien d'urbanisme dans une version catalogue et une datavisualisation qui permet de composer, de découvrir et filtrer, par types de lieux et situation géographique, les 7 593 références, l'Atlas est conçu comme un outils mis à disposition en open data pour favoriser l'accès du plus grand nombre à la création plastique de notre époque à un moment où il n'y aura « pas de réorientation écologique sans recomposition culturelle des territoires ». ■



© DR

PATRICIA PELLOUX

Flamme olympique

Directrice adjointe de l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur)

Le bras droit d'Alexandre Labasse a fait l'essentiel de sa carrière à l'Apur avec une appétence particulière pour les espaces publics. Patricia Pelloux a également la spécificité d'avoir travaillé aux deux dernières candidatures de Paris à l'organisation des JO.



L'espace public, Patricia Pelloux est « tombée dedans » toute jeune. Cette Grenobloise de naissance sortait à peine de ses bril-

lantes études : un diplôme d'ingénieur en urbanisme obtenu à l'INSA de Lyon, suivi d'un DEA en écologie urbaine et d'un mastère spécialisé à l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées. Son premier travail, elle le décroche chez Charles Delfante, le concepteur, entre autres, de la Part-Dieu, à Lyon.

L'Apur est alors un terrain d'expression tout indiqué tandis que s'opère le changement de millénaire. Patricia Pelloux y travaille tout d'abord en tant que cheffe de projet sur le nouveau quartier des Batignolles qui devait accueillir le village olympique dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux de 2012.

C'est finalement Londres qui décrochera la médaille mais Paris réalise le nouveau quartier. Suivra la mission sur le dimensionnement et localisation des stations Vélib' et la transformation des voies sur berges rive gauche et rive droite, projet qu'elle poursuivra à mi-temps au sein de la mission Berges de Seine de la Ville de Paris. Devenant directrice des études métropolitaines de 2012 à 2015, elle contribue à la métropolisation de l'Apur avec la création de l'Observatoire des quartiers de gare du métro du Grand Paris et à la mission de préfiguration du Grand Paris. La capitale prépare à cette époque sa candidature à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024. Ce qui va permettre à Patricia Pelloux de prolonger l'aventure. L'Apur est en effet sollicité pour identifier de nouveaux sites. Mieux : Patricia Pelloux est invitée à rejoindre le comité de candidature (GIP 2024) en tant que responsable des sites et des infrastructures, ce qui lui vaudra d'être membre du programme du CIO des observateurs des JO de Rio, en 2016. Une parenthèse de deux

ans couronnée de succès puisque Paris est cette fois désignée ville organisatrice. Le GIP peut désormais faire place au comité d'organisation (COJO) et Patricia Pelloux revient à l'Apur, désormais en tant que directrice adjointe en charge notamment de l'élaboration et de la coordination du programme de travail partenarial.

Les questions environnementales restent, toutefois, au cœur de ses réflexions car il est aussi question d'héritage : en termes de qualité de l'eau avec une Seine au cœur du dispositif mais également de développement des activités sportives dans l'espace public, ou encore de végétalisation de Paris et de Plaine Commune. Patricia Pelloux pilote notamment la rédaction du livre blanc sur l'évolution du boulevard périphérique et la transformation des autoroutes urbaines.

« L'espace public c'est 25 % de la surface de Paris », précise celle qui enseigne par ailleurs l'analyse urbaine et le projet urbain à Sciences Po. « C'est bien sûr l'espace commun, celui qui se partage, mais encore celui qui permet les flux, la distribution, et par-dessus tout de faire société. » Dans l'échange permanent avec des villes étrangères, Patricia Pelloux observe justement que « son approche a tendance à évoluer vers toujours plus d'appropriation ». L'espace public est-il politique ? « Forcément », répond l'experte, « mais pas uniquement. La société civile a elle aussi son mot à dire. Souvenons-nous que dans les années 1970, une mobilisation citoyenne avait eu raison d'un projet de voie sur berge au niveau de Notre-Dame. » L'espace public reste un espace très convoité et son rôle d'espace de sociabilité et de représentation de la ville se trouve renforcé. ■

Nicolas Guillon



GRÉGORY BERNARD

La culture de la transition

Président de l'Agence d'urbanisme
Clermont Massif central (AUCM)

L'élu clermontois a trouvé avec l'Agence d'urbanisme une place adaptée à son souci de dépassement des clivages politiques pour mieux répondre aux enjeux sociaux et écologiques des territoires.



Selon moi être élu n'est pas un métier », pose d'entrée de jeu Grégory Bernard, adjoint au maire de Clermont-Ferrand en charge de l'urbanisme.

Le sien c'est enseignant en lycée professionnel, spécialités : français et histoire-géographie. « *Cela me permet de garder une certaine distance, salutaire, avec l'exercice quotidien de la politique. Quand on est trop dedans, on ne voit plus que des problèmes techniques, au risque d'oublier les enjeux de société, l'importance et la fragilité par exemple de l'intérêt général, de la démocratie.* » La présidence d'une agence d'urbanisme, offre ce recul. « *La première qualité des gens qui la composent est précisément de ne pas avoir la tête dans le guidon, d'échapper à la pression perpétuelle qui pèse sur les agents.* » A la tête de l'AUCM depuis 2020, Grégory Bernard y trouve donc son bonheur : « *C'est le seul endroit où l'on peut avoir un vrai dialogue inter-territorial, travailler avec d'autres élus sans esprit de compétition.* »

Depuis un an et demi, Grégory Bernard y fait binôme avec un nouveau directeur, « *au parcours riche* », qu'il dit avoir eu « la chance de recruter » : Stéphane Cordobes, un ancien de la DATAR, spécialiste de la prospective. Alors que Clermont figure parmi les quatre candidats pour obtenir le label « Capitale européenne de la culture » en 2028, les deux hommes ont engagé un programme pour le moins original : une enquête visant à interroger la place des politiques culturelles, et plus généralement des acteurs du secteur, dans la réorientation écologique des territoires. Face au défi d'une crise systémique, l'approche est novatrice. « *Il s'agit de trouver un nouveau positionnement qui retravaille les imaginaires. C'est plus la culture de la transition que la transition de la culture qui nous*

intéresse. » En effet, si l'on admet que la réorientation écologique ne relève pas uniquement de transitions techniques et normatives, mais au contraire nécessite un changement de rapport à nos milieux de vie, elle passe obligatoirement par une acculturation. La réorientation écologique devient dès lors une question culturelle et éducative, qui confère un nouveau rôle aux institutions concernées.

Le sujet, passionnant, n'a pas échappé à la FNAU qui en fera le thème de la 44^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme, en novembre prochain, sur la scène de la Comédie de... Clermont-Ferrand, en même temps que l'AUCM fêtera son vingt-cinquième anniversaire. Les congressistes pourront à cette occasion juger du virage pris ces dernières années par la métropole auvergnate, en termes de mobilités (rééquilibrage de la voirie) comme de place de la nature dans la ville (+ 25 % de parcs en gestation) : ce n'est plus seulement le fond d'écran qui est vert, pour reprendre le bon mot du maire Olivier Bianchi.

Invariablement à gauche depuis la Libération, la municipalité a néanmoins su faire preuve d'une capacité de renouvellement en ouvrant ses portes à une nouvelle génération qui s'est emparée des sujets que seuls les écologistes portaient jusqu'à présent depuis leur entrée au conseil dès 1995. « *On ne travaille pas pour gagner l'élection suivante* », jure Grégory Bernard, qui sait bien, pourtant, que seul le temps politique long permet les grandes œuvres, lui qui cite Nantes comme source d'inspiration. Et durer, ça c'est un métier. ■

Nicolas Guillon



Conférences, débats, performances, expositions, explorations, dégustations et danse, c'est à une joyeuse expérience de co-habitation anthropocène au cœur du Massif central que nous vous convions.

44^{ème}
rencontre
nationale
des agences
d'urbanisme

15 > 17 NOV. 2023
CLERMONT-FERRAND



Programme détaillé et inscription sur : aucm.fr/fnau44/